

STATUTS

DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN (EPTB) GARONNE, GASCOGNE ET AFFLUENTS PYRÉNÉENS

Syndicat mixte "ouvert" à la carte régi par les dispositions des articles L.5721-1 à L.5722-11 du code général des collectivités territoriales et L.213-12 et R.213-49 du Code de l'environnement

Table des matières

TITRE I - PRÉAMBULE	4
1. Historique	4
2. L'aboutissement du processus de transformation du syndicat en établissement public territorial de bassin (EPTB)	4
TITRE II : DISPOSITIONS GÉNÉRALES	6
Article 1 : Constitution et nature juridique	6
Article 2 : Dénomination	6
Article 3 : Sièg	6
Article 4 : Durée	6
Article 5 : Membres	6
5 - 1 : Les membres " fondateurs "	6
5 - 2 : Les autres membres de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens	6
5 - 3 : Modalités d'adhésion à l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens	6
5 - 4 : Modalités de retrait de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens	7
Article 6 : Périmètre d'intervention	7
TITRE III : OBJET ET COMPÉTENCES EXERCÉES PAR L'EPTB GARONNE, GASCOGNE ET AFFLUENTS PYRÉNÉENS	8
Article 7 : Objet	8
Article 8 : Compétences	8
8 - 1 : Bloc de compétences obligatoires	9
8 - 2 : Compétences « territorialisées »	9
8 - 3 : Prestations pour compte de tiers	11
TITRE IV : GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT DE L'EPTB GARONNE, GASCOGNE ET AFFLUENTS PYRÉNÉENS	11
Article 9 : Le Comité syndical	11
9 - 1 : Composition	11
9 - 2 : Gouvernance et répartition du nombre de voix	12
9 - 3 : Fonctionnement et modalités de vote	13
Article 10 : La présidence	13
10 - 1 : Élection du Président	13
10 - 2 : Attributions du Président	13
Article 11 : Les vice-présidents	14
Article 12 : Le Bureau	14
12 - 1 : Composition	14
12 - 2 : Fonctionnement	14
TITRE V : DISPOSITIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	15
Article 13 : Budget	15
13 - 1 : Les dépenses	15
13 - 2 : Les ressources	15
13 - 3 : Désignation du comptable public assignataire	15

Article 14 : Contributions des membres -----	15
14 - 1 : Contribution forfaitaire obligatoire -----	16
14 - 2 : Clés applicables aux compétences territorialisées -----	16
14 - 3. Clé applicable aux dépenses d'investissement -----	17
14 - 4 : Prestation pour compte de tiers -----	17
TITRE VI : DISPOSITIONS DIVERSES -----	17
Article 15 : Règlement intérieur -----	17
Article 16 : Modifications statutaires -----	18
Article 17 : Autres dispositions -----	18
ANNEXES AUX STATUTS DE L'EPTB GARONNE, GASCogne ET AFFLUENTS PYRÉNÉENS-	19

TITRE I - PRÉAMBULE

1. Historique

Le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) a été créé le 28 novembre 1983 par arrêté du ministère de l'Intérieur. Six collectivités territoriales riveraines de la Garonne sont à l'origine de sa création :

- Deux régions : Occitanie et Nouvelle-Aquitaine,
- Quatre départements : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gironde.

Acteur reconnu de la politique de l'eau aux côtés de l'Agence de l'eau et du Comité de bassin Adour-Garonne, ce syndicat mixte ouvert régi par les articles L.5721-1 à L.5722-11 du Code général des Collectivités territoriales (CGCT), a révisé ses statuts par délibération du Comité syndical n° 25-01-546 en date du 31 janvier 2025 en vue de l'élargissement de sa gouvernance à trois nouveaux départements et de son projet de transformation en établissement public territorial de bassin (EPTB).

Suite à l'adhésion des départements de l'Ariège, du Gers et des Hautes-Pyrénées, approuvée par délibération du Comité syndical n° 25-06-580 en date du 27 juin 2025, et à la ratification des statuts par arrêté préfectoral en date du 23 juin 2025, le syndicat a changé de dénomination pour devenir **l'Établissement Public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens (EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens)**.

Basé à Toulouse (31), l'objectif de ce syndicat est de contribuer, sur son périmètre d'intervention, à une gestion équilibrée du bassin de la Garonne préservant les ressources naturelles, la biodiversité tout en permettant de concilier l'ensemble des usages. Il veille à garantir la cohérence et la solidarité des actions tout en assurant une cohérence entre les politiques sectorielles (eau, aménagement du territoire, politiques agricoles et économiques) aux différentes échelles (sous-bassins, bassin et district).

L'EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens a pour mission de favoriser :

- La gestion intégrée et équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- La gestion et la préservation des milieux naturels et des zones humides,
- La prévention des inondations,
- L'atteinte du bon état écologique à l'échelle du bassin hydrographique.

Il assure un rôle d'information, de coordination et d'animation pour les collectivités adhérentes et pour l'ensemble des acteurs du bassin.

2. L'aboutissement du processus de transformation du syndicat en établissement public territorial de bassin (EPTB)

Conformément aux articles L.213-12 et R.213-49 du Code de l'environnement, un EPTB est un groupement de collectivités territoriales de type syndicat mixte constitué en vue de faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques :

- La gestion équilibrée et durable de la ressource en eau,
- La préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides,
- La prévention des inondations et la défense contre la mer.

Il contribue, s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

L'EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens assure la totalité des compétences qu'il peut exercer compte-tenu de son statut de syndicat mixte de droit commun, à savoir :

- La gestion équilibrée et durable de la ressource en eau au travers de ses missions sur la gestion du soutien d'étiage de la Garonne et de sa redevance pour service rendu

mais également de l'animation et du portage d'actions du PGE Garonne-Ariège (tel que le projet RAMAGE de réinfiltration des nappes souterraines dans le Lot-et-Garonne).

Le syndicat coordonne également les protocoles de solidarités inter-bassins avec le Lot, le Tarn, l'Aveyron et le système Neste. Il assure aussi, via la gestion de l'étiage et le PGE, le lien avec les différents gestionnaires de retenues et de systèmes hydrauliques (dont les Départements et Région propriétaire et/ou gestionnaire).

Le syndicat est également partie prenante de la rédaction et de l'animation de la « feuille de route sur la gestion quantitative » telle que demandée par le Comité de bassin et participe à la mise en œuvre territorialisée du Plan de sobriété,

- La préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides avec la coordination générale de Natura 2000 sur l'ensemble de la Garonne et de ses affluents ainsi que l'animation territoriale sur 4 départements. Le syndicat assure également la définition d'une stratégie de priorisation pour la gestion des zones humides tout comme l'animation du groupe « migrants » Garonne,
- La prévention des inondations et la défense contre la mer en étant notamment structure animatrice du PEP PAPI sur la « Garonne girondine » ainsi que sur le territoire de la « Garonne débordante »,
- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) « Vallée de la Garonne » ainsi que l'animation de l'inter-SAGE Garonne qui compte 8 SAGE limitrophes.

A noter que le syndicat assure également le portage d'une vision prospective du territoire face aux enjeux du dérèglement climatique et d'une mission visant à mieux intégrer l'eau et les milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLUi).

L'ensemble de ces politiques fait l'objet d'une structuration et d'une bancarisation des données (brutes et élaborées) s'y rapportant (« Observatoire Garonne »).

En outre, Il assure également la gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation dans le cadre de sa mission d'OUGC sur le secteur de la Garonne aval suite à sa désignation d'office par l'Etat par arrêté interpréfectoral n°47-2023-07-27-00007 et tant que celui-ci demeure en vigueur.

Au vu des compétences exercées par l'EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens, et de l'élargissement de sa gouvernance, lui permettant d'avoir un périmètre d'intervention pertinent et cohérent en termes hydrographique, sa demande de transformation en EPTB, approuvée par délibération n°D25-05-572 en date du 16 mai 2025, a fait l'objet d'un avis favorable du préfet coordonnateur de bassin le 11 juin 2025.

Faisant suite à l'avis favorable à l'unanimité du Comité de bassin en date du 3 juillet 2025, des avis des commissions locales de l'eau (CLE) Hers-Girou, Bassins-versants des Pyrénées ariégeoises, Neste-rivières de Gascogne, Vallée de la Garonne et Ciron, et de l'Institution Adour, le préfet coordonnateur de bassin a transmis son avis conforme à l'EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens par courrier du 4 septembre 2025.

Les présents statuts ont donc pour principal objet d'entériner la transformation de l'EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens en **EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens**.

TITRE II : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Constitution et nature juridique

Il est institué entre les membres mentionnés aux présents statuts un syndicat mixte ouvert "à la carte" régi par les dispositions des articles L.5721-1 à L.5722-11 du Code général des Collectivités territoriales en vue d'exercer des compétences répondant, à l'échelle de son périmètre, aux besoins de ses membres.

Le syndicat a la qualification juridique d'établissement public territorial de bassin (EPTB) conformément aux articles L.213-12 et R.213-49 du Code de l'environnement.

Article 2 : Dénomination

La dénomination du syndicat est "Établissement Public Territorial de Bassin Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens " ci-après désigné "l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens" ou "le syndicat".

Article 3 : Siège

Au moment de la rédaction des présents statuts, le siège de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens est situé 61 rue Pierre Cazeneuve 31200 TOULOUSE. A compter du 1^{er} janvier 2026, son siège est transféré 10 Chemin du Raisin 31200 TOULOUSE.

Tout nouveau transfert de siège pourra être décidé par simple délibération du Comité syndical à la majorité des 2/3 de ses membres. Cette délibération sera annexée aux présents statuts.

Article 4 : Durée

Le syndicat est constitué pour une durée illimitée.

Conformément à l'article L.5721-7 du CGCT, le syndicat mixte peut être dissous, d'office par arrêté motivé du représentant de l'Etat dans le département siège du syndicat, ou à la demande motivée des 2/3 au moins de ses membres, adressée au Président. L'arrêté détermine, dans le respect du droit des tiers et des dispositions des articles L.5211-25-1 et L.5211-26 du CGCT, les conditions de liquidation du syndicat.

Il est dissous de plein droit s'il ne compte plus qu'un membre.

Article 5 : Membres

5 - 1 : Les membres " fondateurs "

Depuis sa création en 1983, le syndicat est constitué des membres suivants :

- Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine,
- Départements de Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et de Gironde.

Ces membres fondateurs adhèrent à l'ensemble des compétences de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens existant au moment de la rédaction des présents statuts.

5 - 2 : Les autres membres de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens

Les départements de l'Ariège, du Gers et des Hautes-Pyrénées sont également membres du syndicat. Ils participent à l'ensemble des débats du Comité syndical et de son Bureau et disposent d'un droit de vote sur l'ensemble des délibérations.

Ils adhèrent de droit aux compétences obligatoires. L'adhésion aux compétences dites « territorialisées » est facultative et fait l'objet d'une adhésion à la carte conformément à la procédure prévue à l'articles 8-2.2.

5 - 3 : Modalités d'adhésion à l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens

Outre les Régions et les Départements susmentionnés, l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens peut également regrouper d'autres collectivités ou leurs groupements

dont des établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) à fiscalité propre, ainsi que des syndicats mixtes et des établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) notamment au titre de leur compétence « Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI), dès lors que tout ou partie de leur territoire est compris dans son périmètre d'intervention tel que défini dans l'article 6.

L'adhésion d'un nouveau membre fait l'objet d'une délibération approuvée par les 2/3 des suffrages exprimés. Cette délibération ne pourra toutefois être adoptée dans le cas où la totalité des délégués d'au-moins trois collectivités s'y refuse.

La délibération du Comité syndical est notifiée aux membres de l'EPTB « Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens ».

L'adhésion est effective dès l'entrée en vigueur de la délibération ou à la date fixée par celle-ci.

5 - 4 : Modalités de retrait de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens

Les conditions de retrait sont régies par les articles L.5721-6-2 et L.5211-25-1 du CGCT.

Le retrait d'un membre ne peut intervenir qu'après consentement préalable du Comité syndical. Celui-ci fixe par délibération à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés, les conditions financières et patrimoniales dans lesquelles peut s'opérer le retrait en accord avec la collectivité demandeuse. Cet accord est formalisé par une délibération concordante de la collectivité concernée.

Le retrait est subordonné à l'accord des 2/3 des assemblées délibérantes des collectivités membres qui disposent, pour se prononcer, d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du syndicat et de la délibération concordante de la collectivité demandeuse. A défaut de délibération dans ce délai, leur avis est réputé favorable.

Le retrait sera effectif au 1^{er} janvier suivant la décision des assemblées délibérantes des collectivités membres.

Article 6 : Périmètre d'intervention

L'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens exerce ses compétences et ses missions sur le périmètre du bassin versant de la Garonne et de ses affluents (hors sous-bassins du Lot, du Tarn et de l'Aveyron).

A ce titre, le périmètre d'intervention de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens est double :

- **Périmètre statutaire** s'inscrivant dans les limites territoriales des collectivités membres, circonscrit au bassin de la Garonne,
- **Périmètre hydrographique** dépassant les limites départementales de ses membres (Dordogne et Lot notamment), basé sur celui de la commission territoriale Garonne telle que défini dans le SDAGE Adour-Garonne (avec comme limite aval l'entrée dans le périmètre de l'EPTB estuaire (SMIDDEST) et excluant les nappes souterraines gérées dans le cadre du SAGE Nappes profondes et du SAGE « eaux souterraines de Gascogne »).

Des cartes des périmètres d'intervention du syndicat, ainsi que la liste des communes et établissements publics de coopération intercommunale situés dans ce périmètre, sont annexées aux présents statuts.

L'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens peut également réaliser des missions et prestations au-delà des périmètres sus-visés lorsque ces opérations ont un intérêt pour ces derniers.

TITRE III : OBJET ET COMPÉTENCES EXERCÉES PAR L'EPTB GARONNE, GASCOGNE ET AFFLUENTS PYRÉNÉENS

Article 7 : Objet

Conformément à l'article L.213-12 du Code de l'environnement, l'objet de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens en tant que futur EPTB est de faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques :

- La gestion équilibrée et durable de la ressource en eau,
- La préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides,
- La prévention des inondations et la défense contre la mer,
- L'élaboration et le suivi de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

A ce titre, l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens est notamment chargé de travailler sur les thématiques suivantes (comprenant la coordination et le soutien d'actions locales à la demande des collectivités) :

- La mission « données/connaissance » avec l'observatoire « Garonne » nécessaire pour disposer des informations pour agir dans les différents domaines évoqués ci-après,
- L'animation inter-bassins au travers de l'Inter-SAGE afin d'assurer la coordination entre les territoires,
- La gestion du soutien d'étiage de la Garonne incluant la coordination avec les autres gestionnaires du périmètre pour permettre de disposer de débits suffisants à même de concilier les usages et la préservation des milieux aquatiques et la biodiversité ; une attention particulière sera portée sur l'équilibre à préserver entre la production hydroélectrique et le soutien des étiages,
- La coordination inter-bassins du soutien d'étiage avec les bassins du Lot, du Tarn, de l'Aveyron et le système Neste-Rivières de Gascogne mais aussi une coordination renforcée avec l'amont et en particulier les acteurs du territoire de « partage des eaux » (système Montagne Noire-Lauragais-Ganguise) afin de renforcer la solidarité entre territoires et gagner en efficience,
- La prévention des inondations à travers l'animation de PAPI et l'accompagnement des documents d'urbanisme sur les liens entre eau et urbanisme pour les collectivités qui le souhaitent,
- La biodiversité et les milieux aquatiques (animation Natura 2000, politique zones humides, politique migrateurs...),
- La politique transfrontalière permettant de gérer la Garonne de ses sources jusqu'à l'estuaire.

L'EPTB a donc vocation, sur son périmètre d'intervention, à être un des interlocuteurs privilégiés des services de l'Etat, de l'Agence de l'eau et de l'ensemble des acteurs locaux, sur toutes les questions relatives aux thématiques ci-dessus.

A leur demande, il peut soutenir politiquement des dossiers que ses collectivités membres porteraient en propre lorsqu'ils s'inscrivent dans des priorités partagées (notamment sur les sujets relatifs à la restauration de l'équilibre quantitatif : sobriété, mobilisation de ressources existantes, optimisation ou création de retenues...).

Article 8 : Compétences

Au vu de l'objet de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens, ses compétences se décomposent de la façon suivante :

- Un bloc de **compétences obligatoires** relatif aux missions de coordination, exercées pour le compte de l'ensemble des collectivités adhérentes,
- Des **compétences « territorialisées »**, obligatoires pour les membres fondateurs, et optionnelles pour les autres membres au regard du périmètre géographique concerné par lesdites compétences,
- Des prestations pour compte de tiers.

Chaque année, le Comité syndical approuve un programme d'actions pour chacune de ces compétences et y affecte des moyens qu'il s'agisse de moyens internes, notamment par la mise à disposition de moyens humains, ou externes, au travers de contrats de prestations de services en se conformant à la réglementation en matière de commande publique.

Le passage d'une compétence territorialisées en compétence obligatoire ne nécessite pas une modification des statuts mais fait l'objet d'une délibération approuvée par le Comité syndical à l'unanimité des suffrages exprimés qui intégrera la revalorisation du montant des contributions forfaitaires s'y rapportant.

8 - 1 : Bloc de compétences obligatoires

Au moment de la rédaction des présents statuts, ce bloc de compétences s'appuie sur des missions de coordination et de représentation exercées pour le compte de l'ensemble des collectivités membres de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens et recouvre les missions et actions suivantes :

- **Missions de données/ connaissances** (observatoire en particulier) pour assurer les missions ci-dessous,
- **Coordination, sur son périmètre d'intervention, des acteurs publics en matière de :**
 - **Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau,**
 - **Préservation, gestion et restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides,**
 - **Prévention des inondations,**
- **Animation de l'inter-SAGE** qui permet la coordination de l'ensemble des SAGE du territoire (Vallée de la Garonne, Neste-rivières de Gascogne, bassin versant des Pyrénées ariégeoises, Hers-Mort-Girou, Dropt, Ciron, Estuaire de la Gironde et milieux associés et Nappes profondes de Gironde),
- **Coordination inter-bassins de la gestion quantitative** (Garonne, Ariège, Lot, Tarn-Aveyron, Neste-rivières de Gascogne),
- **Coopération transfrontalière,**
- **Animation et coordination générale sur les thématiques relatives à "l'eau et urbanisme".**

Dans une logique de solidarité, l'ensemble de ces missions est financé au moyen d'une **contribution forfaitaire** détaillée à l'article 14 - 1 des présents statuts.

8 - 2 : Compétences « territorialisées »

8 - 2.1 : Liste de compétences « territorialisées »

Ces compétences reposent également sur une logique de solidarité entre les collectivités membres de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens mais les missions s'y rapportant s'exercent notamment en fonction de critères géographiques et ne concernent donc pas forcément l'ensemble des collectivités adhérentes, ni la totalité de leur périmètre.

Leur financement est assuré au moyen de clés de répartition des dépenses pour chaque compétence et décrites à l'article 14 - 2 des présents statuts.

- Gestion de l'étiage :

Cette compétence concerne les actions relatives à la gestion de l'étiage, notamment le soutien d'étiage, et est en particulier liée à l'arrêté interpréfectoral déclarant d'intérêt général les réalimentations de soutien d'étiage et la récupération des coûts auprès des usagers.

Les collectivités membres qui y adhèrent sont celles qui sont concernées par les effets des soutiens d'étiage.

La maîtrise d'ouvrage des différentes retenues présentes sur le périmètre d'intervention n'a pas lieu d'être reprise par le syndicat sauf si le maître d'ouvrage le souhaite et que le Comité syndical l'accepte. Si la maîtrise d'ouvrage est constituée de plusieurs membres, son acceptation ne pourra intervenir qu'à condition que ses membres se soient prononcés à l'unanimité.

Les missions liées à cette compétence s'exercent sur le territoire de la carte jointe en annexe des présents statuts qui pourra évoluer avec la participation de nouvelles collectivités.

- Prévention des inondations :

L'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens intervient en tant que structure porteuse de la démarche sur la « Garonne girondine » pour le compte des membres fondateurs. A ce titre, il a en charge l'animation du Programme d'Etudes Préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondation (PEP au PAPI).

Le syndicat a également été désigné comme structure porteuse de la démarche « PEP au PAPI » sur le périmètre de la « Garonne débordante ».

Afin d'assurer l'animation et la gestion d'autres PAPI ou de PEP au PAPI pour le compte d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) non-membres, des conventions *ad hoc* viennent préciser les modalités d'interventions du syndicat, dans le respect des règles de la commande publique, avec pour principe un reste à charge nul pour l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens sauf exception décidée en Comité syndical.

- Animation et mise en œuvre des SAGE :

En tant que structure porteuse du SAGE « Vallée de la Garonne », l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens a en charge les animations générale et thématiques ainsi que la mise en œuvre du SAGE conformément au protocole d'accord signé avec la CLE du SAGE en juin 2021.

L'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens peut se voir confier l'animation et la mise en œuvre d'autres SAGE situés sur son périmètre d'intervention selon les modalités de l'article 8-2.2.

- Actions en faveur de la protection de la biodiversité et des milieux aquatiques (animation Natura 2000, politique zones humides, politique migrateurs...) :

- Au titre de Natura 2000 : l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens coordonne l'animation Natura 2000 sur l'ensemble du Fleuve (des Pyrénées à l'estuaire) et réalise en propre l'animation territoriale sur les territoires de la Gironde, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne et de Haute-Garonne ; il assure notamment la révision des périmètres Natura 2000, la mise à jour des inventaires des habitats d'intérêt communautaire dans le cadre de la révision des DOCOB, l'animation agricole des PAEC...,

- Gestion et restauration des milieux aquatiques et des zones humides : le sujet « zones humides », et des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) en général, est un enjeu majeur sur ce territoire ; cela a notamment amené la CLE du SAGE Garonne à édicter une règle dans le SAGE interdisant leur destruction sauf exception,
- La Garonne est le dernier fleuve d'Europe de l'Ouest à abriter les 8 espèces de grands migrateurs amphihalins. A ce titre, l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens a en charge l'animation et la coordination du programme « Migrateurs Garonne », déclinaison opérationnelle du PLAGEPOMI.

8 - 2.2 : Modalités d'adhésion aux compétences « territorialisées »

Les membres fondateurs adhèrent à l'ensemble des compétences « territorialisées ».

Les autres collectivités membres peuvent adhérer à l'une ou l'autre de ces compétences sans modification des statuts. Le Comité syndical se prononce sur cette adhésion par délibération votée à l'unanimité des suffrages exprimés. Cette même délibération précise le niveau de contribution de chaque collectivité en modifiant, en conséquence, les clés de répartition existantes.

8 - 3 : Prestations pour compte de tiers

Conformément aux dispositions des articles L.5111-1 et L.5221-1 du CGCT, l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens a la faculté de conclure avec une entité membre ou non membre, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats mixtes ou autres, des conventions par lesquelles il s'engage à mettre à disposition des services et des moyens en vue de faciliter l'exercice de leurs compétences sur leurs territoires.

Ces prestations se font pour des motifs d'intérêt public local et à titre de complément du service assuré à titre principal pour ses membres. Elles sont soumises au respect de la réglementation en matière de commande publique.

Les modalités de financement de ces prestations font l'objet d'une convention *ad hoc* approuvée par le Comité syndical sous réserve d'un reste à charge nul pour le syndicat sauf exception décidée en Comité syndical.

TITRE IV : GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT DE L'EPTB GARONNE, GASCOGNE ET AFFLUENTS PYRÉNÉENS

Article 9 : Le Comité syndical

9 - 1 : Composition

L'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens est administré par un Comité syndical composé des délégués désignés nominativement par les organes délibérants des membres qu'ils représentent comme suit :

- 4 sièges par Région,
- 2 sièges par Département.

Chacun des délégués est désigné pour la durée de son mandat au sein de l'assemblée délibérante dans les conditions qui lui sont propres. Le mandat de délégué au sein du Comité syndical expire en même temps que le mandat au titre duquel les délégués sont désignés. Il n'est pas prévu de délégué suppléant. En cas de vacances parmi les délégués, par suite de décès, démission ou toute autre cause, l'organe délibérant du membre concerné pourvoit au remplacement dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

9 - 2 : Gouvernance et répartition du nombre de voix

Au moment de la rédaction des présents statuts, même si les membres fondateurs sont les seuls à exercer la totalité des compétences « territorialisées » et à participer à leur financement, tous les membres du syndicat disposent d'un droit de vote.

1. Élections : chaque membre dispose d'une voix par délégué :

	Nombre de délégués	Nombre de voix
Région Occitanie	4	4
Région Nouvelle-Aquitaine	4	4
Département de la Haute-Garonne	2	2
Département de Tarn-et-Garonne	2	2
Département de Lot-et-Garonne	2	2
Département de la Gironde	2	2
Département de l'Ariège	2	2
Département des Hautes-Pyrénées	2	2
Département du Gers	2	2
	22	22

2. Pour l'ensemble du fonctionnement du syndicat, hors élections (cf. 9-2.1) et compétences « territorialisées » (cf. 9-2.3), ce droit de vote s'exerce selon les modalités suivantes :

	Nombre de délégués	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix par collectivité
Région Occitanie	4	3	12
Région Nouvelle-Aquitaine	4	3	12
Département de la Haute-Garonne	2	2	4
Département de Tarn-et-Garonne	2	2	4
Département de Lot-et-Garonne	2	2	4
Département de la Gironde	2	2	4
Département de l'Ariège	2	2	4
Département du Gers	2	2	4
Département des Hautes-Pyrénées	2	2	4

3. S'agissant des compétences « territorialisées », les modalités de vote, au moment de la rédaction des présents statuts, s'établissent, à titre indicatif, comme suit :

	Nombre de délégués	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix par collectivité
Région Occitanie	4	11	44
Région Nouvelle-Aquitaine	4	9	36
Département de la Haute-Garonne	2	13	26
Département de Tarn-et-Garonne	2	10	20
Département de Lot-et-Garonne	2	9	18
Département de la Gironde	2	8	16
Département de l'Ariège	2	1	2
Département du Gers	2	1	2
Département des Hautes-Pyrénées	2	1	2

En cas d'adhésion à une ou plusieurs des compétences « territorialisées » par les membres autres que les fondateurs, le nombre de voix par délégués sera à déterminer en fonction du niveau de ses contributions financières à la date de l'adhésion par délibération du comité syndical.

9 - 3 : Fonctionnement et modalités de vote

Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant de l'objet de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens.

Il peut déléguer une partie de ses compétences au Bureau ou individuellement au Président.

Il se réunit sur convocation du Président en assemblée ordinaire trois fois par an minimum et à chaque fois que le Président le juge utile.

Il peut être convoqué en session extraordinaire par son Président, soit de sa propre autorité, soit à la demande adressée au Président du tiers au moins de ses membres.

A chaque réunion, le Comité désigne un secrétaire.

Le Comité syndical se réunit à son siège ou, à l'initiative de son Président, à tout endroit se situant dans son périmètre d'intervention. Il peut également se réunir en visioconférence.

Le Comité syndical ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres, présents ou représentés, est présente. Si le quorum n'est pas atteint, le Comité syndical est convoqué à trois jours francs au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Conformément à l'article L.2121-20 du CGCT, chaque membre du Comité syndical ne peut disposer que d'un seul pouvoir de vote.

En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés sauf exception prévue par les présents statuts.

Dans le cas de travaux supérieurs à 100 000 € se réalisant sur le territoire d'une collectivité membre, l'unanimité des votes est requise concernant les décisions s'y rapportant.

Les règles de fonctionnement du Comité syndical ne figurant pas dans les présents statuts sont détaillées dans le règlement intérieur de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens.

Article 10 : La présidence

10 - 1 : Élection du Président

Le Comité syndical élit son Président selon les droits de vote décrits à l'article 9 - 2.1. Le scrutin a lieu à bulletin secret. La majorité absolue est requise au premier tour de scrutin. Au second tour, la majorité relative suffit.

La première élection du Président, dans le cadre de ces statuts, a lieu lors de l'installation du nouveau Comité syndical.

Le mandat du Président court jusqu'au renouvellement intégral des Conseils régionaux et Conseils départementaux.

Le Président est rééligible une seule fois.

10 - 2 : Attributions du Président

Le Président est l'organe exécutif de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens. Il prépare et exécute les délibérations du Comité syndical.

Il convoque les réunions du Comité syndical et du Bureau. Il dirige les débats et contrôle les votes. Lors des votes, en cas de partage des voix, il a voix prépondérante.

Il prépare le projet de budget. Il est ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes conformément au budget voté par le Comité syndical.

Il est chargé d'une façon générale de faire exécuter les décisions prises par le Comité syndical et le Bureau, et de l'administration générale du syndicat. A ce titre, il nomme aux

différents emplois et dirige les services. Il nomme la direction du syndicat après avis du Comité syndical.

Il représente le Syndicat dans tous les actes de gestion et le représente en justice.

Il peut déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité une partie de ses fonctions aux vice-présidents.

Il peut également donner, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature au directeur général des services, ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à un autre agent de la structure.

Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président, les vice-présidents le remplacent dans l'ordre de leur élection. En cas de vacance de la présidence, les vice-présidents assurent l'exercice de ses fonctions par intérim dans l'ordre de leur élection et organisent au plus tôt les élections en vue de la désignation du Président.

Article 11 : Les vice-présidents

Lors de la réunion du Comité syndical au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Président, il est également procédé à l'élection des vice-présidents. Leur nombre ne peut être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant (article L5211-10 du CGCT).

Les vice-présidents sont issus de collectivité différente et autre que celle du Président.

L'élection des vice-présidents a lieu dans les mêmes conditions de scrutin que celle du Président du Comité syndical sauf s'il est demandé un vote à main levée par l'ensemble des membres présents.

Le mandat des vice-présidents prend fin en même temps que celui du Président du Comité syndical.

Les vice-présidents secondent le Président dans l'exercice de ses fonctions. Ils peuvent représenter et remplacer le Président en cas d'absence ou d'empêchement (cf. article 10).

Article 12 : Le Bureau

12 - 1 : Composition

Lors de la réunion du Comité syndical au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Président, il est également procédé à l'élection de son Bureau.

Chaque collectivité y est représentée et dispose d'un seul représentant.

Le Président ainsi que les vice-présidents sont membres de droit au Bureau.

Le Président du Comité syndical est président de droit du Bureau.

L'élection des membres du Bureau a lieu à main levée sauf si 2/3 des membres présents s'y opposent. La majorité absolue est requise au premier tour de scrutin. Au second tour, la majorité relative suffit.

Le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que celui des membres du Comité syndical.

12 - 2 : Fonctionnement

Le Bureau se réunit, aussi souvent que nécessaire, sur convocation de son Président, à son initiative, ou à la demande de la moitié au moins de ses membres. Il peut se réunir en visioconférence.

A chaque réunion, le Bureau désigne un secrétaire.

Le Bureau ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres, présents ou représentés, est présente. Si le quorum n'est pas atteint, le Bureau est convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Les règles de suppléance et de pouvoir sont identiques à celles retenues pour le fonctionnement du Comité syndical.

Le Bureau délibère dans les conditions de majorité et de quorum prévues pour le Comité syndical et exerce les attributions qui lui ont été déléguées par ce dernier.

Lors de chaque réunion du Comité syndical, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation du Comité syndical.

Le Bureau délibère sur toutes les questions pour lesquelles il a reçu délégation du Comité syndical.

TITRE V : DISPOSITIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Article 13 : Budget

Le budget de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens pourvoit aux dépenses de fonctionnement et d'investissement pour lesquelles l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens est constitué.

13 - 1 : Les dépenses

Les dépenses se répartissent en dépenses de fonctionnement et d'investissement liées à l'objet de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens.

13 - 2 : Les ressources

Les ressources de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens sont notamment les suivantes :

- Contributions statutaires de ses membres (cf. article 14),
- Subventions publiques ou fonds de concours (Etat, régions, départements, agence de l'eau et d'autres établissements publics, Union Européenne notamment.),
- Taxes et redevances auquel l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens peut prétendre (notamment dans le cadre de sa compétence au titre de la gestion de l'étiage),
- Participations de partenaires concernés par des projets de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens ou dans le cadre de prestations pour compte de tiers,
- Dons, legs et mécénats,
- Produits des emprunts,
- Toutes autres recettes autorisées par les lois et règlements en vigueur, présents et à venir.

13 - 3 : Désignation du comptable public assignataire

Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 23 septembre 1985, le comptable public assignataire du syndicat est le Payeur Régional d'Occitanie.

Article 14 : Contributions des membres

Lors du vote du budget primitif, l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens fixe le montant des contributions des collectivités membres.

Le montant des contributions peut soit être forfaitaire, soit varier selon des clés de répartition, soit être défini par convention.

14 - 1 : Contribution forfaitaire obligatoire

Conformément à l'article 8 - 1, le bloc de compétences obligatoires fait l'objet d'une contribution forfaitaire annuelle de la part de l'ensemble de ses membres dont le montant, identique par niveau de collectivité, est délibéré annuellement en Comité syndical.

La participation de chaque Région s'établit à la hauteur du double de la contribution d'un Département.

En cas de nouvelle adhésion, son montant peut être proratisé par délibération du Comité syndical.

14 - 2 : Clés applicables aux compétences territorialisées

En cas d'adhésion à une ou plusieurs des compétences territorialisées, une délibération du Comité syndical, approuvée à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés sauf si la totalité des délégués d'au-moins trois collectivités s'y opposent, permettra d'actualiser les modalités de calcul de ces clés selon des critères à déterminer.

14 - 2.1 : Clé dite " générale " territorialisée

Elle définit la part respective de chaque collectivité dans le financement des dépenses de fonctionnement relatives aux actions qui ne sont ni financées par la contribution forfaitaire obligatoire, ni par les clés de répartition « inondations » ou « gestion de l'étiage ».

Le montant définitif appelé pour chaque membre au titre de la clé générale territorialisée est calculé après déduction du montant de la contribution au titre de la clé dite « inondations ».

A titre indicatif, au moment de la rédaction des présents statuts, la clé dite « générale » territorialisée s'établit comme suit :

Région Occitanie	30 %
Région Nouvelle-Aquitaine	20 %
Département de la Haute-Garonne	18 %
Département du Tarn-et-Garonne	12 %
Département du Lot-et-Garonne	11 %
Département de la Gironde	9 %

14 - 2.2 : Clé dite " inondations "

Cette clé est mobilisée lorsque le Comité syndical décide que l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens prend en charge tout ou partie des coûts liés à l'exercice des missions relevant de cette compétence.

A titre indicatif, au moment de la rédaction des présents statuts, elle s'établit selon les modalités ci-dessous :

Région Occitanie	18,50 %
Région Nouvelle-Aquitaine	31,50 %
Département de la Haute-Garonne	6,25 %
Département du Tarn-et-Garonne	12,25 %
Département du Lot-et-Garonne	14,50 %
Département de la Gironde	17,00 %

14 - 2.3 : Clé dite « gestion de l'étiage »

Elle s'applique aux actions liées à la gestion de l'étiage, notamment au soutien d'étiage, qui font l'objet d'un budget annexe.

Le Comité syndical définit par délibération la part financée par l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens du coût de ces actions.

La clé de répartition entre Départements est fondée sur 5 critères départementaux (population, linéaire des cours d'eau réalimentés, prélèvements), dont les deux premiers sont affectés d'un coefficient de pondération prenant en compte l'effet du soutien d'étiage.

A titre indicatif, au moment de la rédaction des présents statuts, elle s'établit comme suit :

Région Occitanie	31,50 %
Région Nouvelle-Aquitaine	18,50 %
Département de la Haute-Garonne	17,00 %
Département du Tarn-et-Garonne	14,50 %
Département du Lot-et-Garonne	12,25 %
Département de la Gironde	6,25 %

14 - 3. Clé applicable aux dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement au titre des achats de matériel et mobilier destinés au fonctionnement des services de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens font l'objet d'un financement spécifique retracé au sein de la section d'investissement du budget principal.

A titre indicatif, au moment de la rédaction des présents statuts, ces dépenses sont couvertes financièrement par l'ensemble des collectivités membres selon les modalités suivantes :

Région Occitanie	27,50 %
Région Nouvelle-Aquitaine	17,50 %
Département de la Haute-Garonne	15,50 %
Département du Tarn-et-Garonne	9,50 %
Département du Lot-et-Garonne	8,50 %
Département de la Gironde	6,50 %
Département de l'Ariège	5,00 %
Département du Gers	5,00 %
Département des Hautes-Pyrénées	5,00 %

Toute nouvelle collectivité ou établissement public qui adhère prend à sa charge 5,00 % des dépenses, qui viennent en déduction de manière égale au taux applicable à chaque membre (sans que ce taux soit inférieur à 5,00 %).

Le financement des autres dépenses d'investissement se rapportant notamment à des travaux fait l'objet d'une délibération financière spécifique.

14 - 4 : Prestation pour compte de tiers

Conformément à l'article 8 - 3, les actions feront l'objet d'une convention financière, avec un reste à charge nul pour l'EPTB sauf exception décidée en Comité syndical.

TITRE VI : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 15 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du Comité syndical de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens en complément des dispositions statutaires.

Il est adopté par le Comité syndical par délibération à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ses modifications sont adoptées selon les mêmes modalités.

Article 16 : Modifications statutaires

Sous réserve des dispositions prévues dans les présents statuts aux articles 5-4, 8 et 8-2.2, la modification des présents statuts s'effectue par délibération du Comité syndical à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés sauf si la totalité des délégués d'au-moins trois collectivités s'y opposent.

A compter de la notification de la délibération du Comité syndical approuvant la modification des statuts auprès de l'ensemble des membres de l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens, chaque membre dispose d'un délai de quatre mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, la décision est réputée favorable. La modification doit être approuvée par les 2/3 au-moins des collectivités membres.

Article 17 : Autres dispositions

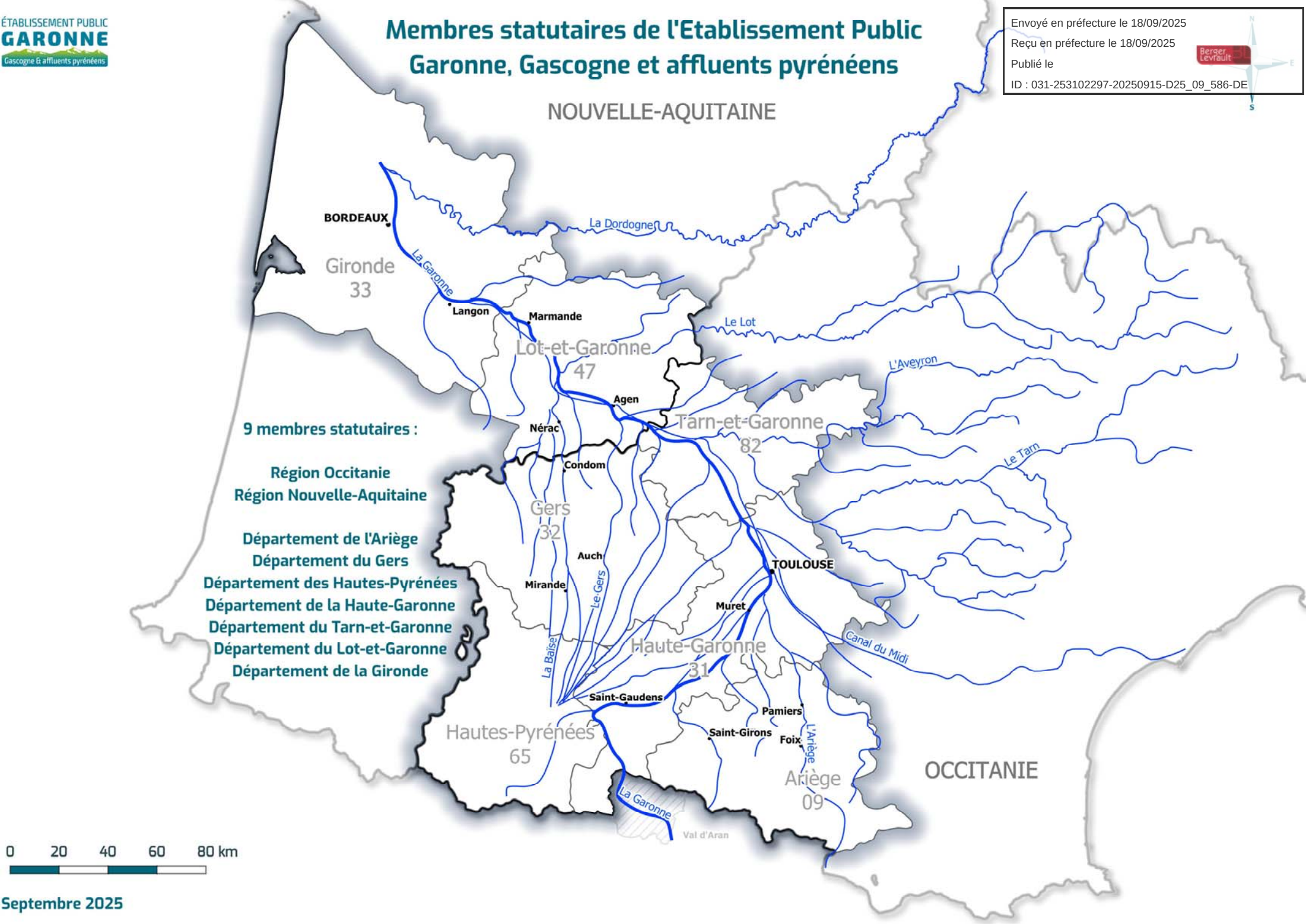
Pour toutes les dispositions qui ne sont pas expressément prévues par les présents statuts, il sera fait application des dispositions prévues par les articles L.5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

ANNEXES AUX STATUTS DE L'EPTB GARONNE, GASCOGNE ET AFFLUENTS PYRÉNÉENS

Membres statutaires de l'Etablissement Public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE





0 20 40 60 80 km

Périmètre hydrographique de l'Etablissement Public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le

ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

Berser
Levrault



- Garonne et ses affluents
- Périmètre de l'EPTB
- ▨ Périmètre hydrographique EPTB
- ▭ Grand Bassin Garonne

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
GARONNE
Gascogne & affluents pyrénéens

0 10 20 30 40 km



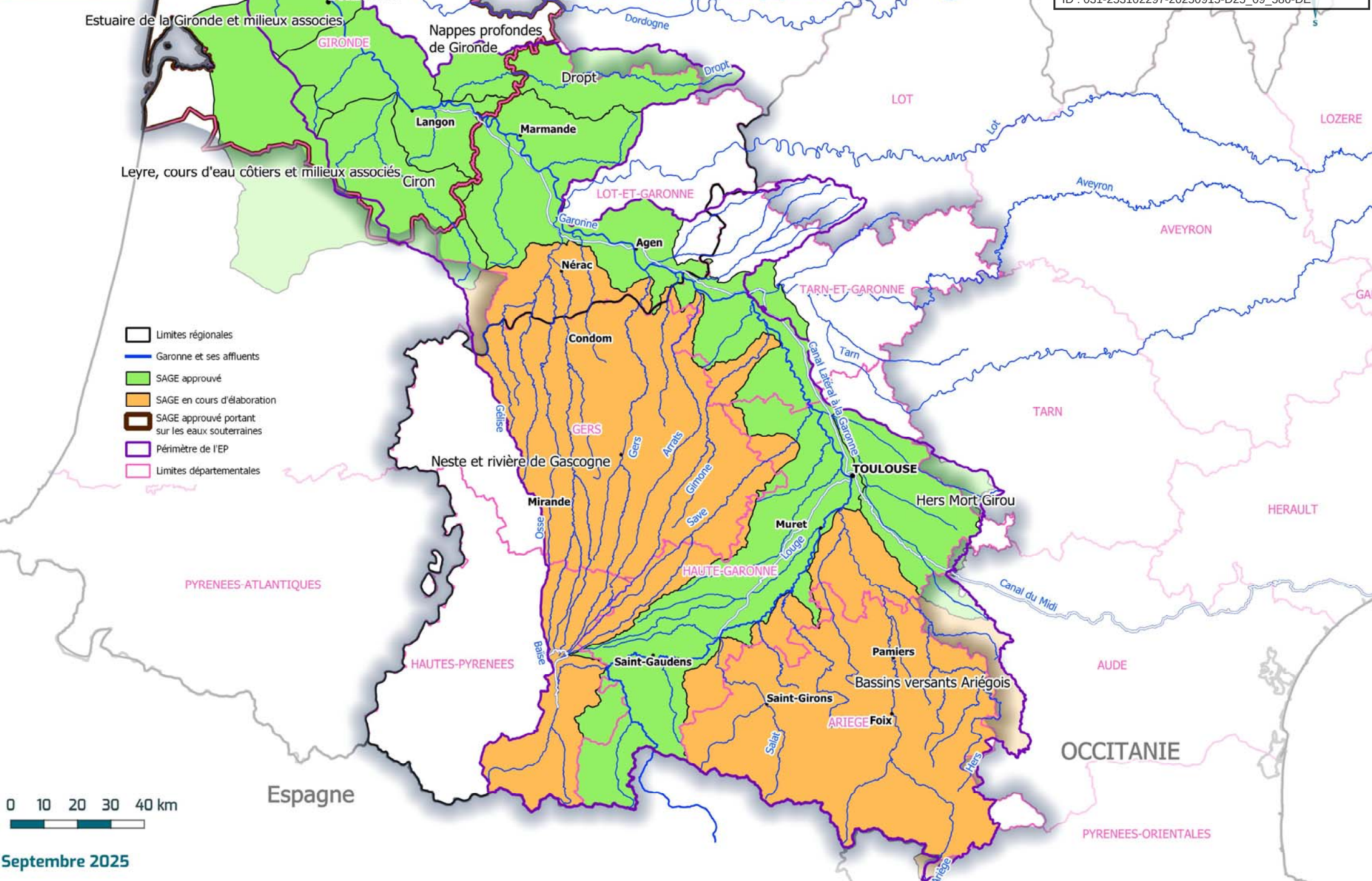
Perpignan

Septembre 2025

SAGE présents sur le périmètre de l'EP Garonne

Gascogne et affluents pyrénéens

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



0 10 20 30 40 km

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Bézac	09056	Commune simple	200066231
Sainte-Anne	32357	Commune simple	200034726
Tayrac	47305	Commune simple	200096956
Castelnau-Montratier	46063	Commune simple	200039519
Engayrac	47087	Commune simple	200096956
Saint-Jean-du-Castillonais	09263	Commune simple	200067940
Galey	09129	Commune simple	200067940
Herran	31236	Commune simple	200073146
Portet-d'Aspet	31431	Commune simple	200073146
Payra-sur-l'Hers	11275	Commune simple	200035855
Ferrières-sur-Ariège	09121	Commune simple	200067791
Arabaux	09013	Commune simple	200067791
Encourtiech	09110	Commune simple	200067940
Saint-Jean-d'Aigues-Vives	09262	Commune simple	240900464
Lavelanet	09160	Commune simple	240900464
Pamiers	09225	Sous-préfecture	200066231
Saint-Jean-du-Falga	09265	Commune simple	200066231
Vernajoul	09329	Commune simple	200067791
Villeneuve-d'Olmes	09336	Commune simple	240900464
Roquebrune	32346	Commune simple	243200607
Mas-Saintes-Puelles	11225	Commune simple	200035855
Boulogne-sur-Gesse	31080	Commune simple	200072643
Mayreville	11226	Commune simple	200035855
Burret	09068	Commune simple	200067791
Larra	31592	Commune simple	200071314
Larnat	09156	Commune simple	200066363
Seysses-Savès	32432	Commune simple	243200599
Puycasquier	32335	Commune simple	200066926
Madirac	33263	Commune simple	243301215
Pinsaguel	31420	Commune simple	200068641
Aucamville	31022	Commune simple	243100518
Auterive	31033	Commune simple	200068807
Auzeville-Tolosane	31035	Commune simple	243100633
Plaisance-du-Touch	31424	Commune simple	243100781
Puydaniel	31442	Commune simple	200068807
Beauzelle	31056	Commune simple	243100518
Cugnaux	31157	Commune simple	243100518
Castanet-Tolosan	31113	Commune simple	243100633
Saint-Gaudens	31483	Sous-préfecture	200072643
Castelginest	31116	Commune simple	243100518
Colomiers	31149	Commune simple	243100518
Cornebarrieu	31150	Commune simple	243100518
Eaunes	31165	Commune simple	200068641
Escalquens	31169	Commune simple	243100633
Estancarbon	31175	Commune simple	200072643
Grenade	31232	Commune simple	200071314
Le Fauga	31181	Commune simple	200068641
Fenouillet	31182	Commune simple	243100518
Fonbeauzard	31186	Commune simple	243100518
Fonsorbes	31187	Commune simple	200068641
Fontenilles	31188	Commune simple	243100781
Lamasquère	31269	Commune simple	200068641
Muret	31395	Sous-préfecture	200068641
Launaguet	31282	Commune simple	243100518
Pibrac	31417	Commune simple	243100518
Léguévin	31291	Commune simple	243100781
Odars	31402	Commune simple	243100633
Péchabou	31409	Commune simple	243100633
Portet-sur-Garonne	31433	Commune simple	200068641
Ramonville-Saint-Agne	31446	Commune simple	243100633
Roques	31458	Commune simple	200068641
Saint-Alban	31467	Commune simple	243100518

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
 Reçu en préfecture le 18/09/2025
 Publié le
 ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Saint-Félix-Lauragais	31478	Commune simple	243100567
Sainte-Foy-de-Peyrolières	31481	Commune simple	200068815
Saint-Geniès-Bellevue	31484	Commune simple	243100815
Saint-Jean	31488	Commune simple	243100518
Saint-Lys	31499	Commune simple	200068641
La Salvétat-Saint-Gilles	31526	Commune simple	243100781
Saubens	31533	Commune simple	200068641
Seysses	31547	Commune simple	200068641
Tournefeuille	31557	Commune simple	243100518
Vieille-Toulouse	31575	Commune simple	243100633
Villeneuve-Tolosane	31588	Commune simple	243100518
Condom	32107	Sous-préfecture	243200417
Pavie	32307	Commune simple	200066926
Duran	32117	Commune simple	200066926
Fleurance	32132	Commune simple	243200391
Saint-Paul-d'Oueil	31508	Commune simple	200072635
L'Isle-Jourdain	32160	Commune simple	200023620
Montréjeun-sur-Gers	32286	Commune simple	243200391
Pujaudran	32334	Commune simple	200023620
Roquelaure	32348	Commune simple	200066926
Sainte-Radegonde	32405	Commune simple	243200391
Ambarès-et-Lagrave	33003	Commune simple	243300316
Artigues-près-Bordeaux	33013	Commune simple	243300316
Bouliac	33065	Commune simple	243300316
Bassens	33032	Commune simple	243300316
Bègles	33039	Commune simple	243300316
Le Bouscat	33069	Commune simple	243300316
Blanquefort	33056	Commune simple	243300316
Bruges	33075	Commune simple	243300316
Cadaujac	33080	Commune simple	243301264
Canéjan	33090	Commune simple	243301165
Carbon-Blanc	33096	Commune simple	243300316
Cestas	33122	Commune simple	243301165
Floirac	33167	Commune simple	243300316
Eysines	33162	Commune simple	243300316
Le Haillan	33200	Commune simple	243300316
Langon	33227	Sous-préfecture	200043974
Léognan	33238	Commune simple	243301264
Ludon-Médoc	33256	Commune simple	243301447
Martignas-sur-Jalle	33273	Commune simple	243300316
Martillac	33274	Commune simple	243301264
Mios	33284	Commune simple	243301504
Parempuyre	33312	Commune simple	243300316
Le Pian-Médoc	33322	Commune simple	243301447
Saint-Aubin-de-Médoc	33376	Commune simple	243300316
Talence	33522	Commune simple	243300316
Sainte-Eulalie	33397	Commune simple	243301249
Saint-Jean-d'Ilac	33422	Commune simple	243301165
Saint-Médard-en-Jalles	33449	Commune simple	243300316
Saint-Pierre-de-Mons	33465	Commune simple	200043974
Toulence	33533	Commune simple	200043974
Le Taillan-Médoc	33519	Commune simple	243300316
Tresses	33535	Commune simple	243301355
Gourvieille	11166	Commune simple	200035855
Tonneins	47310	Commune simple	200030674
Varès	47316	Commune simple	200030674
Bon-Encontre	47032	Commune simple	200096956
Clairac	47065	Commune simple	200030674
Le Montat	46197	Commune simple	200023737
Beaupuy	47024	Commune simple	200030674
Lannes	47134	Commune simple	200068948
Marmande	47157	Sous-préfecture	200030674

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
 Reçu en préfecture le 18/09/2025
 Publié le
 ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Moncrabeau	47174	Commune simple	200068948
Pont-du-Casse	47209	Commune simple	200096956
Saint-Pardoux-du-Breuil	47263	Commune simple	200030674
Antichan	65014	Commune simple	200070829
Vira	09340	Commune simple	200067791
Puch-d'Agenais	47214	Commune simple	200068922
Clarens	65150	Commune simple	200070787
Lannemezan	65258	Commune simple	200070787
Pauilhac	32306	Commune simple	243200391
Le Passage	47201	Commune simple	200096956
Bertre	81030	Commune simple	248100158
L'Union	31561	Commune simple	243100518
Le Burgaud	31093	Commune simple	200071314
Bagnères-de-Bigorre	65059	Sous-préfecture	246500482
Villenave-d'Ornon	33550	Commune simple	243300316
Barran	32029	Commune simple	200072320
Lavaur	81140	Commune simple	200034023
Castelsarrasin	82033	Sous-préfecture	200066322
Moissac	82112	Commune simple	200066322
Saint-Léger	47250	Commune simple	200068922
Montjoire	31383	Commune simple	243100732
Organ	65336	Commune simple	200070795
Urs	09320	Commune simple	200066363
Balma	31044	Commune simple	243100518
Blagnac	31069	Commune simple	243100518
Bordeaux	33063	Préfecture de région	243300316
Toulouse	31555	Préfecture de région	243100518
Auch	32013	Préfecture	200066926
Gradignan	33192	Commune simple	243300316
Pessac	33318	Commune simple	243300316
Agen	47001	Préfecture	200096956
Boudrac	31078	Commune simple	200072643
Castelbiague	31114	Commune simple	200073146
Boé	47031	Commune simple	200096956
Leboulain	32207	Commune simple	200066926
Avajan	65050	Commune simple	246500573
Cenon	33119	Commune simple	243300316
Lormont	33249	Commune simple	243300316
Beaumont-de-Lomagne	82013	Commune simple	248200065
Comberouger	82043	Commune simple	200066652
Huos	31238	Commune simple	200072635
Villeneuve-lès-Bouloc	31587	Commune simple	200034957
Mescoules	24267	Commune simple	200070647
Lançon	65255	Commune simple	246500573
Endoufielle	32121	Commune simple	200023620
Castella	47053	Commune simple	200023307
Antichan-de-Frontignes	31009	Commune simple	200072635
Gimbrède	32146	Commune simple	243200391
Roquettes	31460	Commune simple	200068641
Lupiac	32219	Commune simple	243200607
Canals	82028	Commune simple	200066652
Villeneuve-la-Comptal	11430	Commune simple	200035855
Valcabrère	31564	Commune simple	200072635
Monpazier	24280	Commune simple	200034833
Saint-Marcet	31502	Commune simple	200072643
Barthe	65068	Commune simple	200070795
Tournan	32451	Commune simple	243200599
Pern	46217	Commune simple	200039519
Prades	09232	Commune simple	200066363
Villesèque	46335	Commune simple	244600433
Gibel	31220	Commune simple	200071298
Dunes	82050	Commune simple	248200016

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Plagne	31422	Commune simple	200068815
Lège	31290	Commune simple	200072635
Burg	65113	Commune simple	200070803
Barbazan	31045	Commune simple	200072635
Loubersan	32215	Commune simple	200035756
Lercoul	09162	Commune simple	200066363
Courbiac	47072	Commune simple	200068930
Mérignac	33281	Commune simple	243300316
Molas	31347	Commune simple	200072643
Vacquiers	31563	Commune simple	200034957
Cénac	33118	Commune simple	243301439
Bellegarde-Sainte-Marie	31061	Commune simple	200071314
Parranquet	47200	Commune simple	200036523
Sentenac-de-Sérou	09292	Commune simple	200067940
Lagrâce-Dieu	31264	Commune simple	200068807
Génos	31217	Commune simple	200072635
Avignonet-Lauragais	31037	Commune simple	200071298
Birac-sur-Trec	47028	Commune simple	200030674
La Barthe-de-Neste	65069	Commune simple	200070787
Guillos	33197	Commune simple	200069581
Bramevaque	65109	Commune simple	200070829
Auradé	32016	Commune simple	200023620
Villefranche-d'Astarac	32465	Commune simple	200042372
Fréchou	47103	Commune simple	200068948
Cassagnabère-Tournas	31109	Commune simple	200072643
Villeneuve	09335	Commune simple	200067940
Castillon-de-Saint-Martory	31124	Commune simple	200073146
Seich	65416	Commune simple	200070829
Escoulis	31591	Commune simple	200073146
Rieucazé	31452	Commune simple	200072643
Cazaux-Debat	65140	Commune simple	246500573
Port-Sainte-Marie	47210	Commune simple	200068922
Folcarde	31185	Commune simple	200071298
Grailhen	65208	Commune simple	246500573
Alzen	09009	Commune simple	200067940
Razecueillé	31447	Commune simple	200073146
Saint-Girons	09261	Sous-préfecture	200067940
Bérault	32044	Commune simple	243200417
Montségur	09211	Commune simple	240900464
Cordes-Tolosannes	82045	Commune simple	200066322
Castillon-Debats	32088	Commune simple	243200607
Sarrecave	31531	Commune simple	200072643
Le Plan	31425	Commune simple	200068815
Juzet-d'Izaut	31245	Commune simple	200073146
Sauvimont	32420	Commune simple	243200599
Bugard	65110	Commune simple	200070795
Durfort	09109	Commune simple	200066223
Mazères-de-Neste	65307	Commune simple	200070829
Ambès	33004	Commune simple	243300316
Aspet	31020	Commune simple	200073146
Castelculier	47051	Commune simple	200096956
Cazaril-Tambourès	31130	Commune simple	200072643
Fossès-et-Baleyssac	33171	Commune simple	200044394
Montpezat	47190	Commune simple	200068922
Axiat	09031	Commune simple	200066363
Saint-Jory	31490	Commune simple	243100518
Chaum	31139	Commune simple	200072635
Céran	32101	Commune simple	243200391
Réjaumont	32341	Commune simple	243200391
Saint-Julien-Innocence-Eulalie	24423	Commune simple	200040889
Cazeaux-de-Larboust	31133	Commune simple	200072635
Barjac	09037	Commune simple	200067940

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
 Reçu en préfecture le 18/09/2025
 Publié le
 ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Aigrefeuille	31003	Commune simple	243100518
Oust	09223	Commune simple	200067940
Bourriot-Bergonce	40053	Commune simple	200035541
Saint-Martin-Petit	47257	Commune simple	200030674
Lux	31310	Commune simple	200071298
Tramezaïgues	65450	Commune simple	246500573
Nicole	47196	Commune simple	200068922
Corronsac	31151	Commune simple	243100633
Damazan	47078	Commune simple	200068922
Monès	31353	Commune simple	200068815
Dun	09107	Commune simple	200044469
Tournecoupe	32452	Commune simple	200034726
Cessaies	31137	Commune simple	200071298
Bourg-d'Oueil	31081	Commune simple	200072635
Auros	33021	Commune simple	200044394
Tilhous	65445	Commune simple	200070787
Cézac	46069	Commune simple	200039519
Roumens	31463	Commune simple	243100567
Laymont	32206	Commune simple	243200599
Anan	31008	Commune simple	200072643
Cazalrenoux	11087	Commune simple	200035707
Naussannes	24307	Commune simple	200034833
Aveux	65053	Commune simple	200070829
Mont-de-Galié	31369	Commune simple	200072635
Augnax	32014	Commune simple	200066926
Pessan	32312	Commune simple	200066926
Baziège	31048	Commune simple	243100633
Foix	09122	Préfecture	200067791
Sembas	47297	Commune simple	200068922
Puymirol	47217	Commune simple	200096956
Mercenac	09187	Commune simple	200067940
Soueix-Rogalle	09299	Commune simple	200067940
Saint-Louis-de-Montferrand	33434	Commune simple	243300316
Landiras	33225	Commune simple	200069581
Malléon	09179	Commune simple	200067791
Saint-Julien-sur-Garonne	31492	Commune simple	200066819
Roumengoux	09251	Commune simple	200044469
La Bastide-de-Bousignac	09039	Commune simple	200044469
Auterive	82006	Commune simple	248200065
Ayguesvives	31004	Commune simple	243100633
Cadillac-sur-Garonne	33081	Commune simple	200069581
Blanquefort	32056	Commune simple	200042372
Sainte-Gemme	32376	Commune simple	200034726
Saint-Michel	82166	Commune simple	248200016
Guérin	47115	Commune simple	244701355
Gazax-et-Baccarisse	32144	Commune simple	243200607
Hautesvignes	47118	Commune simple	244701405
Colayrac-Saint-Cirq	47069	Commune simple	200096956
Aries-Espéran	65026	Commune simple	200070795
Estensan	65172	Commune simple	246500573
Agnac	47003	Commune simple	244700464
Casteljaloux	47052	Commune simple	244701355
Saint-Léon-d'Issigeac	24441	Commune simple	200040889
Frégimont	47104	Commune simple	200068922
Saint-Jean-de-Duras	47247	Commune simple	244700449
Noilhan	32297	Commune simple	243200599
Rayet	47219	Commune simple	200036523
Caubous	31127	Commune simple	200072635
Cirès	31146	Commune simple	200072635
Ore	31405	Commune simple	200072635
Castelnau-Durban	09082	Commune simple	200067940
Rieumes	31454	Commune simple	200068815

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
 Reçu en préfecture le 18/09/2025
 Publié le
 ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Mazouau	65309	Commune simple	200070787
Arrout	09018	Commune simple	200067940
Caumont	09086	Commune simple	200067940
Moulinet	47193	Commune simple	200036523
Grézian	65209	Commune simple	246500573
Castelnau-sur-Gupie	47056	Commune simple	200030674
Montgaillard-de-Salies	31376	Commune simple	200073146
Saint-André	31468	Commune simple	200072643
Monfort	32269	Commune simple	200034726
Lahitère	31267	Commune simple	200066819
Fronsac	31199	Commune simple	200072635
Veilhes	81310	Commune simple	200034023
Montesquieu	82127	Commune simple	200066322
Callian	32072	Commune simple	243200607
Renneville	31450	Commune simple	200071298
Ilheu	65229	Commune simple	200070829
Bazian	32033	Commune simple	243200607
Saint-Loubès	33433	Commune simple	243301249
Pompiac	32322	Commune simple	243200599
Préneron	32332	Commune simple	243200607
Ponsampère	32323	Commune simple	200035756
L'Isle-Arné	32157	Commune simple	200042372
Cathervielle	31125	Commune simple	200072635
Montégut-en-Couserans	09201	Commune simple	200067940
Castelmoron-d'Albret	33103	Commune simple	200069599
Gouzens	31226	Commune simple	200066819
Anères	65009	Commune simple	200070829
Lahas	32182	Commune simple	200042372
Saint-Thomas	31518	Commune simple	200068641
Sautel	09281	Commune simple	240900464
Sainte-Marie	65391	Commune simple	200070829
Saint-Vincent-Lespinnasse	82175	Commune simple	248200016
Estramiac	32129	Commune simple	200034726
Calmont	31100	Commune simple	200071298
Bessens	82017	Commune simple	200066652
Gestiès	09134	Commune simple	200066363
Dreuilhe	09106	Commune simple	240900464
Roquecor	82151	Commune simple	200040418
Bachas	31039	Commune simple	200072643
Montastruc	47182	Commune simple	244701405
Bouillac	82020	Commune simple	200066652
Porte-du-Quercy	46033	Commune simple	200039519
Quinsac	33349	Commune simple	243301439
Miramont-d'Astarac	32254	Commune simple	200035756
Le Pin	82139	Commune simple	248200016
Labarthe-Rivière	31247	Commune simple	200072643
Prayols	09236	Commune simple	200067791
Samazan	47285	Commune simple	200030674
Valentine	31565	Commune simple	200072643
Caubon-Saint-Sauveur	47059	Commune simple	200030674
Pradettes	09233	Commune simple	200044469
Lodes	31302	Commune simple	200072643
Augirein	09027	Commune simple	200067940
Lagarde	32176	Commune simple	243200391
Gavarnie-Gèdre	65192	Commune simple	200070811
Marignac	31316	Commune simple	200072635
Thèbe	65441	Commune simple	200070829
Escornebœuf	32123	Commune simple	200042372
Sigalens	33512	Commune simple	200043982
Castres-Gironde	33109	Commune simple	243301264
Saint-Laurent-du-Bois	33427	Commune simple	200069599
Cier-de-Rivière	31143	Commune simple	200072635

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Le Peyrat	09229	Commune simple	200044469
Sauveterre-de-Comminges	31535	Commune simple	200072635
Cudos	33144	Commune simple	200043982
Escosse	09116	Commune simple	200066231
Ordan-Larroque	32301	Commune simple	200066926
Pergain-Taillac	32311	Commune simple	243200391
Bretagne-d'Armagnac	32064	Commune simple	243200458
Saint-Antonin	32359	Commune simple	200034726
Arx	40015	Commune simple	200035541
Cadarcet	09071	Commune simple	200067940
Blasimon	33057	Commune simple	200069599
Jézeau	65234	Commune simple	246500573
Montiron	32288	Commune simple	200042372
Moncassin	32263	Commune simple	200035756
Courtauly	11107	Commune simple	200043776
Belbèze-en-Lomagne	82015	Commune simple	248200065
Sainte-Bazelle	47233	Commune simple	200030674
Saverdun	09282	Commune simple	200066231
Coussa	09101	Commune simple	200067791
Mauroux	32248	Commune simple	200034726
Roaillan	33357	Commune simple	200043974
Virelade	33552	Commune simple	200069581
Gratens	31229	Commune simple	200068815
Lorp-Sentaraille	09289	Commune simple	200067940
Moirax	47169	Commune simple	200096956
Sailhan	65384	Commune simple	246500573
Saint-Soulan	32407	Commune simple	243200599
Ondes	31403	Commune simple	200071314
Poudenas	47211	Commune simple	200068948
Saint-Vincent-de-Paul	33487	Commune simple	243300316
Duras	47086	Commune simple	244700449
Nogaret	31400	Commune simple	243100567
Escala	65159	Commune simple	200070787
Rozès	32352	Commune simple	243200607
Saint-Martin-du-Puy	33446	Commune simple	200069599
Maubec	82106	Commune simple	248200065
Barrancoueu	65066	Commune simple	246500573
Gramont	82074	Commune simple	248200065
Jusix	47120	Commune simple	200030674
Saint-Amans-du-Pech	82153	Commune simple	200040418
Gabre	09127	Commune simple	200066223
Donzac	82049	Commune simple	248200016
Maureville	31331	Commune simple	200071298
Touffailles	82182	Commune simple	200040418
Beaupuy	32038	Commune simple	200023620
Belcastel	81025	Commune simple	200034023
Fenouillet-du-Razès	11139	Commune simple	200035707
Les Issards	09145	Commune simple	200066231
Mansencôme	32230	Commune simple	243200417
Roques	32351	Commune simple	243200607
Berrac	32047	Commune simple	243200391
Cologne	32106	Commune simple	200034726
Mérens-les-Vals	09189	Commune simple	200066363
Saint-Loup-en-Comminges	31498	Commune simple	200072643
Baleyssagues	47020	Commune simple	244700449
Pin-Balma	31418	Commune simple	243100518
Bélesta-en-Lauragais	31060	Commune simple	243100567
Massels	47161	Commune simple	200068930
Mirepoix	09194	Commune simple	200044469
Montgazin	31379	Commune simple	200066819
Lestelle-de-Saint-Martory	31296	Commune simple	200073146
Chélan	32103	Commune simple	200072320

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Moulin-Neuf	09213	Commune simple	200044469
Losse	40158	Commune simple	200035541
Samaran	32409	Commune simple	200072320
Les Pujols	09238	Commune simple	200066231
Ourde	65347	Commune simple	200070829
Le Vernet	09331	Commune simple	200066231
Cabanac-Cazaux	31095	Commune simple	200073146
Rions	33355	Commune simple	200069581
Mondavezan	31349	Commune simple	200068815
Rouffiac-Tolosan	31462	Commune simple	243100815
Lherm	31299	Commune simple	200068815
Barbaste	47021	Commune simple	200068948
Plaigne	11290	Commune simple	200035707
Molleville	11238	Commune simple	200035855
Monties	32287	Commune simple	200072320
Casterets	65134	Commune simple	200070795
Saint-Christaud	32367	Commune simple	243200425
Monheurt	47177	Commune simple	200068922
Monlong	65316	Commune simple	200070795
Monviel	47192	Commune simple	200036523
Sainte-Suzanne	09342	Commune simple	200066223
Bazordan	65074	Commune simple	200070795
L'Isle-de-Noé	32159	Commune simple	243200425
Anla	65012	Commune simple	200070829
Marsolan	32239	Commune simple	243200391
Réjaumont	65377	Commune simple	200070787
Ferrère	65175	Commune simple	200070829
Saint-Léger-de-Balson	33429	Commune simple	200043974
Vic-Fezensac	32462	Commune simple	243200607
Sansan	32411	Commune simple	200072320
Lendou-en-Quercy	46262	Commune simple	200039519
Gaujac	32140	Commune simple	243200599
Sempesserre	32429	Commune simple	243200391
Flamarens	32131	Commune simple	243200391
Aleu	09005	Commune simple	200067940
Dieulivol	33150	Commune simple	200069599
Laugnac	47140	Commune simple	200068922
Ganties	31208	Commune simple	200073146
Saint-Lary-Soulan	65388	Commune simple	246500573
Esplas-de-Sérou	09118	Commune simple	200067940
Saint-Michel-de-Lapujade	33453	Commune simple	200044394
Bachos	31040	Commune simple	200072635
Bédeilhac-et-Aynat	09045	Commune simple	240900431
Villeneuve-du-Latou	09338	Commune simple	200066223
La Bastide-sur-l'Hers	09043	Commune simple	200044469
Mont	65317	Commune simple	246500573
Cazaugitat	33117	Commune simple	200069599
Saint-Médard	32394	Commune simple	200035756
Ausseing	31030	Commune simple	200073146
Saint-Arailles	32360	Commune simple	243200607
Gaudiès	09132	Commune simple	200066231
Lectoure	32208	Commune simple	243200391
Lados	33216	Commune simple	200043982
L'Isle-en-Dodon	31239	Commune simple	200072643
Nérac	47195	Sous-préfecture	200068948
Recurt	65376	Commune simple	200070787
Sabarat	09253	Commune simple	200066223
Monmarvès	24279	Commune simple	200040889
Lordat	09171	Commune simple	200066363
Juzes	31243	Commune simple	243100567
Seignalens	11375	Commune simple	200071926
Ens	65157	Commune simple	246500573

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
 Reçu en préfecture le 18/09/2025
 Publié le
 ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Saint-Ybars	09277	Commune simple	200066223
Lassales	65266	Commune simple	200070795
Roumagne	47226	Commune simple	244700464
Budos	33076	Commune simple	200069581
Esparsac	82055	Commune simple	248200065
Goualade	33190	Commune simple	200043982
Miremont	31345	Commune simple	200068807
Lapège	09152	Commune simple	240900431
Vieilleville	31576	Commune simple	200071298
Goas	82071	Commune simple	248200065
Beautiran	33037	Commune simple	243301264
Belloc-Saint-Clamens	32042	Commune simple	200035756
Sainte-Livrade	31496	Commune simple	243100781
Canens	31103	Commune simple	200066819
Béguey	33040	Commune simple	200069581
Bellegarde	32041	Commune simple	200072320
Saint-Julia	31491	Commune simple	243100567
Fieux	47098	Commune simple	200068948
Saint-Cassien	24384	Commune simple	200034833
Clermont-Pouyguillès	32104	Commune simple	200035756
Montferrier	09206	Commune simple	240900464
Taillebourg	47304	Commune simple	200030674
Auriac-sur-Vendinelle	31026	Commune simple	200071298
Langoiran	33226	Commune simple	243301439
Cazaux-Savès	32098	Commune simple	243200599
Mauriac	33278	Commune simple	200069599
Cumont	82047	Commune simple	248200065
Trie-sur-Baïse	65452	Commune simple	200070795
Armous-et-Cau	32009	Commune simple	243200425
Castelgaillard	31115	Commune simple	200072643
Roquefort	47225	Commune simple	200096956
Fourquevaux	31192	Commune simple	243100633
Le Causé	82036	Commune simple	248200065
Bonnac	09060	Commune simple	200066231
Daumazan-sur-Arize	09105	Commune simple	200066223
Bénac	09049	Commune simple	200067791
Fargues-Saint-Hilaire	33165	Commune simple	243301355
Francescas	47102	Commune simple	200068948
Labastidette	31253	Commune simple	200068641
Castillon-Savès	32090	Commune simple	200023620
Noaillan	33307	Commune simple	200043974
Sainte-Christie	32368	Commune simple	200066926
Mauremont	31328	Commune simple	200071298
Arbas	31011	Commune simple	200073146
Mancioux	31314	Commune simple	200073146
Manent-Montané	32228	Commune simple	200072320
Bagnères-de-Luchon	31042	Commune simple	200072635
Latour	31279	Commune simple	200066819
Bazus-Neste	65076	Commune simple	200070787
Campan	65124	Commune simple	246500573
Pérelle	09227	Commune simple	240900464
Aspin-Aure	65039	Commune simple	246500573
Orlu	09220	Commune simple	200066363
Tourliac	47311	Commune simple	200036523
Soullignac	33515	Commune simple	200069599
Cazaubon	32096	Commune simple	243200458
Savignac-Mona	32421	Commune simple	243200599
Savarthès	31537	Commune simple	200072643
Artigat	09019	Commune simple	200066223
Bézéril	32051	Commune simple	243200599
Garravet	32138	Commune simple	243200599
Esclagne	09115	Commune simple	200044469

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Mascarville	31325	Commune simple	200071298
Lacourt-Saint-Pierre	82085	Commune simple	248200099
Aucamville	82005	Commune simple	200066652
Terraube	32442	Commune simple	243200391
Aigues-Juntes	09001	Commune simple	200067940
Saman	31528	Commune simple	200072643
Bardou	24024	Commune simple	200040889
Gouaux-de-Larboust	31221	Commune simple	200072635
Saint-Félix-de-Foncaude	33399	Commune simple	200069599
Herré	40124	Commune simple	200035541
Toutens	31558	Commune simple	200071298
Saint-Germain-de-Grave	33411	Commune simple	200043974
Caillavet	32071	Commune simple	243200607
Azas	31038	Commune simple	200034023
Castéra-Lectourois	32082	Commune simple	243200391
Lagardelle-sur-Lèze	31263	Commune simple	200068807
Biran	32054	Commune simple	200066926
Canté	09076	Commune simple	200066231
Ancizan	65006	Commune simple	246500573
Surba	09303	Commune simple	240900431
Thoux	32444	Commune simple	200034726
Val-de-Sos	09334	Commune simple	200066363
Bompas	09058	Commune simple	240900431
Aragnouet	65017	Commune simple	246500573
Cazaux-d'Anglès	32097	Commune simple	243200607
Leychert	09166	Commune simple	240900464
Retjons	40164	Commune simple	200035541
Mérens	32251	Commune simple	200066926
Lapeyre	65260	Commune simple	200070795
Sadillac	24359	Commune simple	200040889
Laparade	47135	Commune simple	244701405
Saint-Côme	33391	Commune simple	200043982
Polastron	31428	Commune simple	200068815
Espaon	32124	Commune simple	243200599
Brie	09067	Commune simple	200066231
Riolas	31456	Commune simple	200072643
Villeton	47325	Commune simple	200030674
Rimbez-et-Baudiets	40242	Commune simple	200035541
Estadens	31174	Commune simple	200073146
Brugnens	32066	Commune simple	243200391
Saint-Pierre-sur-Dropt	47271	Commune simple	244700449
Gratentour	31230	Commune simple	243100518
Fajac-la-Relenque	11134	Commune simple	200035855
Tournon-d'Agenais	47312	Commune simple	200068930
Bouglon	47034	Commune simple	244701355
Mons	31355	Commune simple	243100518
Laroque-d'Olmes	09157	Commune simple	240900464
Sendets	33511	Commune simple	200043982
Sainte-Croix-Volvestre	09257	Commune simple	200067940
Teyssode	81299	Commune simple	200034056
Orgeix	09218	Commune simple	200066363
Estipouy	32128	Commune simple	243200425
Durban	32118	Commune simple	200072320
Mourède	32294	Commune simple	243200607
Casseuil	33102	Commune simple	200044394
Sainte-Marthe	47253	Commune simple	244701355
Ansan	32002	Commune simple	200042372
Puygaillard-de-Lomagne	82146	Commune simple	248200065
Jurvielle	31242	Commune simple	200072635
Montardit	09198	Commune simple	200067940
Camiran	33087	Commune simple	200044394
Arlos	31017	Commune simple	200072635

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
 Reçu en préfecture le 18/09/2025
 Publié le
 ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Moncaut	47172	Commune simple	200068948
Anzex	47012	Commune simple	244701355
Tibiran-Jaunac	65444	Commune simple	200070829
Antagnac	47010	Commune simple	244701355
Saint-Christaud	31474	Commune simple	200066819
Castelmayran	82031	Commune simple	200066322
Quint-Fonsegrives	31445	Commune simple	243100518
Lutilhous	65294	Commune simple	200070787
Poubeau	31434	Commune simple	200072635
Lagruère	47130	Commune simple	200030674
Saint-Pierre	31511	Commune simple	243100732
Montréal	32290	Commune simple	243200417
Labastide-Savès	32171	Commune simple	243200599
Bouloc-en-Quercy	82021	Commune simple	200040418
Belmont	32043	Commune simple	243200607
Panassac	32304	Commune simple	200072320
Château-Verdun	09096	Commune simple	200066363
Castéra-Vignoles	31121	Commune simple	200072643
Beaupuy	82014	Commune simple	200066652
Cadéac	65116	Commune simple	246500573
Montjardin	11249	Commune simple	200043776
Miglos	09192	Commune simple	240900431
Castelbajac	65128	Commune simple	200070787
Puntous	65373	Commune simple	200070795
Lolme	24244	Commune simple	200034833
Launac	31281	Commune simple	200071314
Guizerix	65213	Commune simple	200070795
La Sauvetat-de-Savères	47289	Commune simple	200096956
Antras	32003	Commune simple	200066926
Mauvezin-de-Sainte-Croix	09184	Commune simple	200067940
Viozan	32466	Commune simple	200035756
Saint-Aventin	31470	Commune simple	200072635
Durance	47085	Commune simple	244701355
Sauviac	32419	Commune simple	200035756
Saint-Rustice	31515	Commune simple	200034957
Bordes-Uchentein	09062	Commune simple	200067940
Layrac	47145	Commune simple	200096956
Monbéqui	82114	Commune simple	200066652
Balaguères	09035	Commune simple	200067940
Saint-Blancard	32365	Commune simple	200072320
Bonas	32059	Commune simple	200066926
Saint-Sernin-lès-Lavaur	81270	Commune simple	248100158
Magrin	81151	Commune simple	200034056
Labarthe	32169	Commune simple	200072320
Lespinasse	31293	Commune simple	243100518
Bonnefont	65095	Commune simple	200070795
Landerrouat	33223	Commune simple	243301371
Cazaux-Fréchet-Anéran-Camors	65141	Commune simple	246500573
Marquein	11218	Commune simple	200035855
Pouylebon	32326	Commune simple	243200425
Saint-Clar-de-Rivière	31475	Commune simple	200068641
Vianne	47318	Commune simple	200068948
Benque-Dessous-et-Dessus	31064	Commune simple	200072635
Fourques-sur-Garonne	47101	Commune simple	200030674
Sarremezan	31532	Commune simple	200072643
Saux-et-Pomarède	31536	Commune simple	200072643
Mérial	11230	Commune simple	200043776
Fals	47092	Commune simple	200096956
Suzan	09304	Commune simple	200067940
Moustier	47194	Commune simple	244700464
Montgaillard-Lauragais	31377	Commune simple	200071298
Balignac	82009	Commune simple	248200065

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Saint-Médard-d'Eyrans	33448	Commune simple	243301264
Pomy	11294	Commune simple	200071926
Vigueron	82193	Commune simple	248200065
Saint-Puy	32404	Commune simple	243200417
Cambes	47047	Commune simple	244700464
Gornac	33189	Commune simple	200069599
Saint-Martin-de-Villereal	47256	Commune simple	200036523
Montesquieu-Guittaut	31373	Commune simple	200072643
Montagnac-sur-Auvignon	47180	Commune simple	200068948
Monbardon	32260	Commune simple	200072320
Lissac	09170	Commune simple	200066231
Saint-Jean-Lherm	31489	Commune simple	243100732
Montcabrier	81173	Commune simple	200034023
Figarol	31183	Commune simple	200073146
Rabat-les-Trois-Seigneurs	09241	Commune simple	240900431
Cambon-lès-Lavaur	81050	Commune simple	248100158
Frontignan-Savès	31201	Commune simple	200072643
Aujan-Mournède	32015	Commune simple	200072320
Encausse	32120	Commune simple	200034726
Quié	09240	Commune simple	240900431
Macau	33262	Commune simple	243301447
Touget	32448	Commune simple	200034726
Terrebasse	31552	Commune simple	200072643
Saint-Romain-le-Noble	47274	Commune simple	200096956
Saint-Julien-de-Gras-Capou	09266	Commune simple	200044469
Mirannes	32257	Commune simple	243200607
Carnac-Rouffiac	46060	Commune simple	244600433
Gaudent	65186	Commune simple	200070829
Saint-Loup	82165	Commune simple	248200016
Lubbon	40161	Commune simple	200035541
Montesquieu-Lauragais	31374	Commune simple	200071298
Saint-Magne	33436	Commune simple	243301405
Labastide-Marnhac	46137	Commune simple	200023737
Solomiac	32436	Commune simple	200034726
Puydarrieux	65374	Commune simple	200070795
Verdun-sur-Garonne	82190	Commune simple	200066652
Cox	31156	Commune simple	200071314
Generville	11162	Commune simple	200035707
Galan	65183	Commune simple	200070787
Sainte-Colombe-de-Villeneuve	47237	Commune simple	200023307
Les Cabannes	09070	Commune simple	200066363
Nébias	11263	Commune simple	200043776
Niaux	09217	Commune simple	240900431
Courrensan	32110	Commune simple	243200458
Birac	33053	Commune simple	200043982
Cazeneuve	32100	Commune simple	243200417
Saint-Vincent	31519	Commune simple	200071298
Saint-Élix-Theux	32375	Commune simple	200035756
Montjoi	82130	Commune simple	248200016
Eup	31177	Commune simple	200072635
Taurignan-Vieux	09308	Commune simple	200067940
Lachapelle	82083	Commune simple	248200065
Beauville	31055	Commune simple	200071298
Plaisance	24168	Commune simple	200040889
Fontet	33170	Commune simple	200044394
Monbahu	47170	Commune simple	200036523
Montbartier	82123	Commune simple	200066652
Brugnac	47042	Commune simple	244701405
Montégut	65319	Commune simple	200070829
Montmaurin	31385	Commune simple	200072643
Sauveterre	32418	Commune simple	243200599
Marignac-Lasclares	31317	Commune simple	200068815

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Cavarc	47063	Commune simple	200036523
Saint-Georges	32377	Commune simple	200034726
Saussens	31534	Commune simple	200071298
Montgaillard-en-Albret	47176	Commune simple	200068948
Barie	33027	Commune simple	200044394
Gourbit	09136	Commune simple	240900431
Empeaux	31166	Commune simple	200068641
Lasseube-Propre	32201	Commune simple	200072320
Tournous-Devant	65449	Commune simple	200070787
Brassac	09066	Commune simple	200067791
Boussan	31083	Commune simple	200072643
Monprimblanc	33288	Commune simple	200069581
Lahage	31266	Commune simple	200068815
Castéron	32084	Commune simple	200034726
Cazenave-Serres-et-Allens	09092	Commune simple	240900431
Montseron	09212	Commune simple	200067940
Vergt-de-Biron	24572	Commune simple	200034833
Nailloux	31396	Commune simple	200071298
Melles	31337	Commune simple	200072635
Pompéjac	33329	Commune simple	200043974
Bellebat	33043	Commune simple	200069599
Caignac	31099	Commune simple	200071298
Sère	32430	Commune simple	200072320
Capian	33093	Commune simple	243301215
Ardizas	32007	Commune simple	200034726
Lavalette	31285	Commune simple	243100732
Miramont-de-Comminges	31344	Commune simple	200072643
Avensan	33022	Commune simple	243301389
Lhospitalet	46172	Commune simple	200039519
Bourisp	65106	Commune simple	246500573
Sillas	33513	Commune simple	200043982
Campagne-sur-Arize	09075	Commune simple	200066223
Rivel	11316	Commune simple	200043776
Arsac	33012	Commune simple	243301447
Saint-Araille	31469	Commune simple	200068815
Ilhat	09142	Commune simple	240900464
Loubès-Bernac	47151	Commune simple	244700449
Vaychis	09325	Commune simple	200066363
Fougax-et-Barrineuf	09125	Commune simple	240900464
Sauveterre-de-Guyenne	33506	Commune simple	200069599
Fauroux	82060	Commune simple	200040418
Isle-Saint-Georges	33206	Commune simple	243301264
Le Fossat	09124	Commune simple	200066223
Gazave	65190	Commune simple	200070787
Masseilles	33276	Commune simple	200043982
Gaja-la-Selve	11159	Commune simple	200035707
Ribagnac	24351	Commune simple	200070647
Benque	31063	Commune simple	200072643
Lespiteau	31294	Commune simple	200072643
Libaros	65274	Commune simple	200070787
Seilh	31541	Commune simple	243100518
Salies-du-Salat	31523	Commune simple	200073146
Sieuras	09294	Commune simple	200066223
Ornézan	32302	Commune simple	200072320
Villariès	31579	Commune simple	243100732
Lagardère	32178	Commune simple	243200417
Bonrepos-sur-Aussonnelle	31075	Commune simple	200068641
Barèges	65481	Commune simple	200070811
Deyme	31161	Commune simple	243100633
Targon	33523	Commune simple	200069599
Maumusson	82107	Commune simple	248200065
Saint-Caprais-de-Bordeaux	33381	Commune simple	243301439

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Thil	31553	Commune simple	200071314
Bezins-Garraux	31067	Commune simple	200072635
Rieucros	09244	Commune simple	200044469
Loupiac	33253	Commune simple	200069581
Montastruc-de-Salies	31357	Commune simple	200073146
Cambes	33084	Commune simple	243301439
Esbareich	65158	Commune simple	200070829
Mailholas	31312	Commune simple	200066819
Léran	09161	Commune simple	200044469
Montfa	09205	Commune simple	200066223
Parleboscq	40218	Commune simple	200035541
Foulayronnes	47100	Commune simple	200096956
Bragayrac	31087	Commune simple	200068641
Larbont	09154	Commune simple	200067940
Ligardes	32212	Commune simple	243200417
Prayssas	47213	Commune simple	200068922
Casties-Labrande	31122	Commune simple	200068815
Castéra-Bouzet	82034	Commune simple	248200065
Trémoulet	09315	Commune simple	200066231
Sauveterre	82177	Commune simple	200040418
Villeneuve-lès-Lavaur	81318	Commune simple	200034023
Germ	65199	Commune simple	246500573
Soulac	09301	Commune simple	200067940
Razengues	32339	Commune simple	200023620
Saint-Hilaire	31486	Commune simple	200068641
Esténos	31176	Commune simple	200072635
Saint-Arroumex	82156	Commune simple	200066322
Monesple	09195	Commune simple	200066223
Monferran-Savès	32268	Commune simple	200023620
Castelnau-Barbarens	32076	Commune simple	200066926
Auriolles	33020	Commune simple	243301371
Saint-Jean-de-Paracol	11346	Commune simple	200043776
Esclassan-Labastide	32122	Commune simple	200072320
Mazères-sur-Salat	31336	Commune simple	200073146
Lasséran	32200	Commune simple	200072320
Saint-Vincent-de-Lamontjoie	47282	Commune simple	200068948
Boissède	31072	Commune simple	200072643
Gaillac-Toulza	31206	Commune simple	200068807
Saint-Léon	33431	Commune simple	243301215
Madaillan	47155	Commune simple	200068922
Maurens	32247	Commune simple	200042372
Peyret-Saint-André	65358	Commune simple	200070795
Lanoux	09151	Commune simple	200066223
Vallesvilles	31567	Commune simple	200071298
Lougratte	47152	Commune simple	200036523
Coutures	33139	Commune simple	200069599
Saint-Frajou	31482	Commune simple	200072643
Marignac	82103	Commune simple	248200065
Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades	66005	Commune simple	246600399
Sigoulès-et-Flaugeac	24534	Commune simple	200070647
Castelferrus	82030	Commune simple	200066322
Mas-Grenier	82105	Commune simple	200066652
Teilhet	09309	Commune simple	200044469
L'Aiguillon	09003	Commune simple	240900464
Lourties-Monbrun	32216	Commune simple	200072320
Dieupentale	82048	Commune simple	200066652
Grayssas	47113	Commune simple	248200016
Montaut	32278	Commune simple	200035756
Latresne	33234	Commune simple	243301439
Lamazère	32187	Commune simple	243200425
Le Mas-d'Azil	09181	Commune simple	200066223
Goutz	32150	Commune simple	243200391

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Montbernard	31363	Commune simple	200072643
Créon	33140	Commune simple	243301215
Rebigue	31448	Commune simple	243100633
L'Isle-Bouzon	32158	Commune simple	200034726
Antignac	31010	Commune simple	200072635
Saurat	09280	Commune simple	240900431
Arrouède	32010	Commune simple	200072320
Grépiac	31233	Commune simple	200068807
Saint-Loube	32387	Commune simple	243200599
Vieuzos	65468	Commune simple	200070795
Garanou	09131	Commune simple	200066363
La Romieu	32345	Commune simple	243200391
Izaux	65231	Commune simple	200070787
Luscan	31308	Commune simple	200072635
Saint-Quirc	09275	Commune simple	200066231
Mirepoix	32258	Commune simple	200066926
Rives	47223	Commune simple	200036523
Gariès	82064	Commune simple	248200065
Baigneaux	33025	Commune simple	200069599
Louchats	33251	Commune simple	200043974
Saint-Capraise-d'Eymet	24383	Commune simple	200040889
Lartigue	33232	Commune simple	200043982
Oô	31404	Commune simple	200072635
Gabarret	40102	Commune simple	200035541
Castelnau-d'Estrétefonds	31118	Commune simple	200034957
Luz-Saint-Sauveur	65295	Commune simple	200070811
Gasques	82065	Commune simple	248200016
Durban-sur-Arize	09108	Commune simple	200067940
Bouniagues	24054	Commune simple	200070647
Lagarde	31262	Commune simple	200071298
Pech-Luna	11278	Commune simple	200035707
Labarthe-sur-Lèze	31248	Commune simple	200068641
Saint-Amadou	09254	Commune simple	200066231
Roquefixade	09249	Commune simple	240900464
Saint-Urcisse	47281	Commune simple	200096956
Lortet	65279	Commune simple	200070787
Sentenac-d'Oust	09291	Commune simple	200067940
La Bastide-de-Lordat	09040	Commune simple	200066231
Sainte-Juliette	82164	Commune simple	200040418
Merville	31341	Commune simple	200071314
Cumiès	11114	Commune simple	200035855
Fabas	09120	Commune simple	200067940
Montels	09203	Commune simple	200067940
Samatan	32410	Commune simple	243200599
Saint-André	32356	Commune simple	243200599
Saint-Amans-de-Pellagal	82154	Commune simple	200040418
Porté-Puymorens	66147	Commune simple	246600399
Cours	47073	Commune simple	200068922
Les Cassés	11074	Commune simple	200035855
Sirac	32435	Commune simple	200034726
Montégut-Savès	32284	Commune simple	243200599
Saint-Paulet	11362	Commune simple	200035855
Cours-de-Monségur	33136	Commune simple	200069599
Forgues	31189	Commune simple	200068815
Fonroque	24186	Commune simple	200040889
Saint-Pierre-de-Clairac	47269	Commune simple	200096956
Pallanne	32303	Commune simple	243200508
Sarrant	32416	Commune simple	200034726
Bajonnette	32026	Commune simple	200034726
Larroque-sur-l'Osse	32197	Commune simple	243200417
Fronton	31202	Commune simple	200034957
Espas	32125	Commune simple	243200409

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Brignemont	31090	Commune simple	200071314
Lassur	09159	Commune simple	200066363
Lussan	32221	Commune simple	200042372
Saint-Sernin	47278	Commune simple	244700449
Le Tuzan	33536	Commune simple	200043974
Portets	33334	Commune simple	200069581
Roquevidal	81229	Commune simple	200034023
Saint-Jean-le-Comtal	32381	Commune simple	200072320
Lagraulet-du-Gers	32180	Commune simple	243200417
Rimont	09246	Commune simple	200067940
Lagarde	09150	Commune simple	200044469
Saint-Hilaire-de-Lusignan	47246	Commune simple	200096956
Taybosc	32441	Commune simple	243200391
Samuran	65402	Commune simple	200070829
Gaussan	65187	Commune simple	200070795
Longages	31303	Commune simple	200066819
Puységur	32337	Commune simple	243200391
Porte-de-Benauges	33008	Commune simple	200069599
Lourde	31306	Commune simple	200072635
Lagraulet-Saint-Nicolas	31265	Commune simple	200071314
Uzeste	33537	Commune simple	200043974
Bourdelles	33066	Commune simple	200044394
His	31237	Commune simple	200073146
Beauziac	47026	Commune simple	244701355
Paillet	33311	Commune simple	200069581
Lalanne-Arqué	32185	Commune simple	200072320
Saint-Exupéry	33398	Commune simple	200044394
Montaut	47184	Commune simple	200036523
Sode	31549	Commune simple	200072635
Cadours	31098	Commune simple	200071314
Sainte-Gemme-Martaillac	47244	Commune simple	244701355
Puymaurin	31443	Commune simple	200072643
Sainte-Colombe-de-Duras	47236	Commune simple	244700449
Caudrot	33111	Commune simple	200044394
Coimères	33130	Commune simple	200043974
Garganvillar	82063	Commune simple	200066322
Puysserampion	47218	Commune simple	244700464
Capdrot	24080	Commune simple	200034833
Castelnaud-Picampeau	31119	Commune simple	200068815
Montagoudin	33291	Commune simple	200044394
Sore	40307	Commune simple	200069656
Marzens	81157	Commune simple	200034023
Seyches	47301	Commune simple	200030674
Limbrassac	09169	Commune simple	200044469
Bordes-de-Rivière	31076	Commune simple	200072643
Sauviac	33507	Commune simple	200043982
Salles-sur-l'Hers	11371	Commune simple	200035855
Mauressac	31330	Commune simple	200068807
Bénaix	09051	Commune simple	240900464
Pinas	65363	Commune simple	200070787
Meilhan-sur-Garonne	47165	Commune simple	200030674
Vallègue	31566	Commune simple	200071298
Loubens	33250	Commune simple	200044394
Allons	47007	Commune simple	244701355
Izaourt	65230	Commune simple	200070829
Préserville	31439	Commune simple	200071298
Cazavet	09091	Commune simple	200067940
Monferran-Plavès	32267	Commune simple	200072320
Margouët-Meymes	32235	Commune simple	200035632
Tuzaguet	65455	Commune simple	200070829
Saint-Pardoux-Isaac	47264	Commune simple	244700464
Prades	81212	Commune simple	200034056

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Trespoux-Rassiels	46322	Commune simple	200023737
Bazas	33036	Commune simple	200043982
Saint-Michel-de-Castelnaud	33450	Commune simple	200043982
Sainte-Dode	32373	Commune simple	200035756
Saint-Eutrope-de-Born	47241	Commune simple	200036523
Pratviel	81213	Commune simple	200034056
Couflens	09100	Commune simple	200067940
Blajan	31070	Commune simple	200072643
Montastruc-Savès	31359	Commune simple	200068815
Bézues-Bajon	32053	Commune simple	200072320
Fargues-sur-Ourbise	47093	Commune simple	244701355
Loudet	31305	Commune simple	200072643
Marcellus	47156	Commune simple	200030674
Mayrègne	31335	Commune simple	200072635
Saint-Paul-de-Jarrat	09272	Commune simple	200067791
Lignan-de-Bazas	33244	Commune simple	200043982
Fourcès	32133	Commune simple	243200417
Saint-Selve	33474	Commune simple	243301264
Vaillès	82185	Commune simple	200040418
Miradoux	32253	Commune simple	243200391
Tabre	09305	Commune simple	240900464
Seix	09285	Commune simple	200067940
Milhas	31342	Commune simple	200073146
Orgibet	09219	Commune simple	200067940
Pechbusque	31411	Commune simple	243100633
Cauvignac	33113	Commune simple	200043982
Sainte-Camelle	11334	Commune simple	200035855
Aignes	31002	Commune simple	200071298
Castillon-de-Larboust	31123	Commune simple	200072635
Boulaur	32061	Commune simple	200042372
Le Bosc	09063	Commune simple	200067791
Larroque	65263	Commune simple	200070795
Laffite-Toupière	31260	Commune simple	200073146
Crampagna	09103	Commune simple	200067791
Durfort-Lacapelette	82051	Commune simple	200066322
Lasserre	47139	Commune simple	200068948
Gardouch	31210	Commune simple	200071298
Xaintrailles	47327	Commune simple	200068948
Montoulieu	09210	Commune simple	200067791
Feugarolles	47097	Commune simple	200068948
Nomdieu	47197	Commune simple	200068948
Pompignac	33330	Commune simple	243301355
Laroque-Timbaut	47138	Commune simple	200023307
Sédeilhac	31539	Commune simple	200072643
Cadeillan	32069	Commune simple	243200599
Lafox	47128	Commune simple	200096956
Pouze	31437	Commune simple	243100633
Saint-Félix-de-Tournegat	09259	Commune simple	200044469
Angeville	82003	Commune simple	200066322
Aucazein	09025	Commune simple	200067940
Bivès	32055	Commune simple	200034726
Montpezat	32289	Commune simple	243200599
Ussat	09321	Commune simple	240900431
Cos	09099	Commune simple	200067791
Lézat-sur-Lèze	09167	Commune simple	200066223
Morizès	33294	Commune simple	200044394
Lauzun	47142	Commune simple	244700464
Régat	09243	Commune simple	200044469
Peyrouzet	31415	Commune simple	200072643
Saint-Maur	32393	Commune simple	243200425
Lacépède	47125	Commune simple	200068922
Saint-Ferme	33400	Commune simple	200069599

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Espanès	31171	Commune simple	243100633
Auzielle	31036	Commune simple	243100633
Valence	82186	Commune simple	248200016
Pointis-de-Rivière	31426	Commune simple	200072635
Saint-Lary-Boujean	31493	Commune simple	200072643
Grézet-Cavagnan	47114	Commune simple	244701355
Lavernose-Lacasse	31287	Commune simple	200068641
Peyrefitte-sur-l'Hers	11283	Commune simple	200035855
Antras	09011	Commune simple	200067940
Betbèze	65088	Commune simple	200070795
Saint-Amans	11331	Commune simple	200035707
Soulaures	24542	Commune simple	200034833
Sainte-Foy-la-Longue	33403	Commune simple	200044394
Saint-Avit-Frandat	32364	Commune simple	243200391
Pompiéy	47207	Commune simple	200068948
Gironde-sur-Dropt	33187	Commune simple	200044394
Lapenne	09153	Commune simple	200044469
Monteton	47187	Commune simple	244700449
Blaignac	33054	Commune simple	200044394
Laveraët	32205	Commune simple	243200508
Pis	32318	Commune simple	243200391
Fanjeaux	11136	Commune simple	200035707
Auvillar	82008	Commune simple	248200016
Pébées	32308	Commune simple	243200599
Peyrusse-Massas	32316	Commune simple	200066926
Vielle-Aure	65465	Commune simple	246500573
Esparros	65165	Commune simple	200070787
Sainte-Maure-de-Peyriac	47258	Commune simple	200068948
Saint-Caprais-de-Lerm	47234	Commune simple	200096956
Biron	24043	Commune simple	200034833
Castex	32086	Commune simple	200035756
Laran	65261	Commune simple	200070795
Cocumont	47068	Commune simple	200030674
Bagert	09033	Commune simple	200067940
Escazeaux	82053	Commune simple	248200065
Montgailhard	09207	Commune simple	200067791
Beauville	47025	Commune simple	200096956
Montgaillard	82129	Commune simple	248200065
Saint-Loup-Cammas	31497	Commune simple	243100815
Boucagnères	32060	Commune simple	200072320
Ségura	09284	Commune simple	200067791
Castelnau-d'Arbieu	32078	Commune simple	243200391
Saint-Nazaire-de-Valentane	82168	Commune simple	200040418
Montignac	33292	Commune simple	200069599
Grisolles	82075	Commune simple	200066652
Camblanes-et-Meynac	33085	Commune simple	243301439
Beauteville	31054	Commune simple	200071298
Bassanne	33031	Commune simple	200044394
Castelnau-sur-l'Auvignon	32080	Commune simple	243200417
Saint-Sulpice-de-Guilleragues	33481	Commune simple	200069599
Laurac	11196	Commune simple	200035707
Saint-Ost	32401	Commune simple	200035756
Barguelonne-en-Quercy	46263	Commune simple	200039519
Salleboeuf	33496	Commune simple	243301355
Saramon	32412	Commune simple	200042372
Coudons	11101	Commune simple	200043776
Lauzerville	31284	Commune simple	243100633
Espezet	11130	Commune simple	200043776
Mirambeau	31343	Commune simple	200072643
Saint-Jean-de-Thurac	47248	Commune simple	200096956
Capvern	65127	Commune simple	200070787
Auribail	31027	Commune simple	200068807

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Loubières	09174	Commune simple	200067791
Saint-Paul	65394	Commune simple	200070829
Cahuzac	11057	Commune simple	200035707
Labéjan	32172	Commune simple	200035756
Sadirac	33363	Commune simple	243301215
Labastide-Castel-Amouroux	47121	Commune simple	244701355
Roquefort-les-Cascades	09250	Commune simple	240900464
Marmont-Pachas	47158	Commune simple	200096956
Marimbault	33270	Commune simple	200043982
Balizac	33026	Commune simple	200043974
Tourtrès	47313	Commune simple	244701405
Lafitte-Vigordane	31261	Commune simple	200066819
Larroque-Saint-Sernin	32196	Commune simple	243200417
Moncorneil-Grazan	32266	Commune simple	200072320
Saint-Maurin	47260	Commune simple	200096956
Nestier	65327	Commune simple	200070829
Auriac-sur-Dropt	47018	Commune simple	244700449
Montferrand	11243	Commune simple	200035855
Brax	31088	Commune simple	243100518
Belberaud	31057	Commune simple	243100633
Armillac	47014	Commune simple	244700464
Daux	31160	Commune simple	200071314
Francazal	31195	Commune simple	200073146
Teulat	81298	Commune simple	200034023
Varilhes	09324	Commune simple	200067791
Meilhan	32250	Commune simple	200072320
Auzat	09030	Commune simple	200066363
Labastide-Paumès	31251	Commune simple	200072643
Mazères	33279	Commune simple	200043974
Caragoudes	31105	Commune simple	200071298
Illats	33205	Commune simple	200069581
Sauméjan	47286	Commune simple	244701355
Trébons-sur-la-Grasse	31560	Commune simple	200071298
Mazeyrolles	24263	Commune simple	200041440
Saint-Lizier-du-Planté	32386	Commune simple	243200599
Ris	65379	Commune simple	246500573
Moustajon	31394	Commune simple	200072635
Argein	09014	Commune simple	200067940
Pailhac	65354	Commune simple	246500573
Espians	47090	Commune simple	200068948
Sarp	65407	Commune simple	200070829
Bagas	33024	Commune simple	200044394
Roquelaure-Saint-Aubin	32349	Commune simple	200034726
Sariac-Magnoac	65404	Commune simple	200070795
Cizos	65148	Commune simple	200070795
Monblanc	32261	Commune simple	243200599
Castelsagrat	82032	Commune simple	248200016
Ilhet	65228	Commune simple	246500573
Sonnac-sur-l'Hers	11380	Commune simple	200043776
Marsan	32237	Commune simple	200042372
Saint-Hilaire-du-Bois	33419	Commune simple	200069599
Avensac	32021	Commune simple	200034726
Devèze	65155	Commune simple	200070795
Luzenac	09176	Commune simple	200066363
Les Esseintes	33158	Commune simple	200044394
Fustignac	31204	Commune simple	200068815
Poucharramet	31435	Commune simple	200068815
Touille	31554	Commune simple	200073146
Bernadets-Dessus	65086	Commune simple	200070803
Gabarnac	33176	Commune simple	200069581
Manciet	32227	Commune simple	243200409
Puivert	11303	Commune simple	200043776

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Margueron	33269	Commune simple	243301371
Sainte-Marie	32388	Commune simple	200042372
Albiac	31006	Commune simple	200071298
Laplume	47137	Commune simple	200096956
Saint-Étienne-de-Villereal	47240	Commune simple	200036523
Madière	09177	Commune simple	200066231
Saint-Quentin-du-Dropt	47272	Commune simple	200036523
Lagrange	65245	Commune simple	200070787
Beaumontois en Périgord	24028	Commune simple	200034833
Loudervielle	65283	Commune simple	246500573
Lombez	32213	Commune simple	243200599
Peyrière	47204	Commune simple	244700464
Tourtouse	09313	Commune simple	200067940
Lespugue	31295	Commune simple	200072643
Lignan-de-Bordeaux	33245	Commune simple	243301439
Saint-Clair	82160	Commune simple	248200016
Ausson	31031	Commune simple	200072643
Loudenvielle	65282	Commune simple	246500573
Glatens	82070	Commune simple	248200065
Issus	31240	Commune simple	243100633
Allemans-du-Dropt	47005	Commune simple	244700464
Saint-Nicolas-de-la-Grave	82169	Commune simple	200066322
Castelnau-Magnoac	65129	Commune simple	200070795
Bazugues	32034	Commune simple	200035756
Cleyrac	33129	Commune simple	200069599
Martres-de-Rivière	31323	Commune simple	200072635
Castets et Castillon	33106	Commune simple	200043974
Rivèrenert	09247	Commune simple	200067940
Corbières	11100	Commune simple	200043776
Calignac	47045	Commune simple	200068948
Jegun	32162	Commune simple	200066926
Cieurac	46070	Commune simple	200023737
Génat	09133	Commune simple	240900431
Raissac	09242	Commune simple	240900464
Marestaing	32234	Commune simple	200023620
Montlaurzun	46206	Commune simple	200039519
Saint-Pé-d'Ardet	31509	Commune simple	200072635
Pompignan	82142	Commune simple	200066652
Pays de Belvès	24035	Commune simple	200041051
Saint-Macaire	33435	Commune simple	200043974
Villeneuve	31589	Commune simple	200071298
Génos	65195	Commune simple	246500573
Appelle	81015	Commune simple	248100158
Montcuq-en-Quercy-Blanc	46201	Commune simple	200039519
Donzac	33152	Commune simple	200069581
Sadeillan	32355	Commune simple	200035756
Saint-Germier	31485	Commune simple	200071298
Bouan	09064	Commune simple	200066363
Lignairolles	11204	Commune simple	200071926
Formigères	66082	Commune simple	246600464
Poussignac	47212	Commune simple	244701355
Arreau	65031	Commune simple	246500573
Les Tourreilles	31556	Commune simple	200072643
Montignac-de-Lauzun	47188	Commune simple	244700464
Haux	33201	Commune simple	243301215
Tarabel	31551	Commune simple	200071298
Cierp-Gaud	31144	Commune simple	200072635
Polastron	32321	Commune simple	243200599
Mondouzil	31352	Commune simple	243100518
Fontrailles	65177	Commune simple	200070795
Prunet	31441	Commune simple	200071298
Carla-de-Roquefort	09080	Commune simple	240900464

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Belvèze	82016	Commune simple	200040418
Aubiac	33017	Commune simple	200043982
Larroque	31276	Commune simple	200072643
Tréziers	11400	Commune simple	200043776
Saint-Jean-Poutge	32382	Commune simple	200066926
Tourrenquets	32453	Commune simple	200066926
Vignec	65471	Commune simple	246500573
Escanecrabe	31170	Commune simple	200072643
Arbanats	33007	Commune simple	200069581
Fongrave	47099	Commune simple	200023307
Beauchalot	31050	Commune simple	200073146
Cazals-des-Baylès	09089	Commune simple	200044469
Lapeyrouse-Fossat	31273	Commune simple	243100732
Grignols	33195	Commune simple	200043982
Saint-Ferréol-de-Comminges	31479	Commune simple	200072643
Villemur	65475	Commune simple	200070795
Tombeboeuf	47309	Commune simple	244701405
Saint-Sernin	11365	Commune simple	200035707
Montoulieu-Saint-Bernard	31386	Commune simple	200072643
Viviers-lès-Lavaur	81324	Commune simple	200034023
Cazats	33116	Commune simple	200043982
Saint-Hilaire-de-la-Noaille	33418	Commune simple	200044394
Bardigues	82010	Commune simple	248200016
Rimons	33353	Commune simple	200069599
Ambax	31007	Commune simple	200072643
Lencouacq	40149	Commune simple	200035541
Lavazan	33235	Commune simple	200043982
Carbonne	31107	Commune simple	200066819
Villeneuve-du-Paréage	09339	Commune simple	200066231
Plieux	32320	Commune simple	243200391
Maillas	40169	Commune simple	200035541
Montain	82118	Commune simple	200066322
Arrien-en-Bethmale	09017	Commune simple	200067940
Malegoude	09178	Commune simple	200044469
Bagiry	31041	Commune simple	200072635
Hostens	33202	Commune simple	200043974
Bizous	65094	Commune simple	200070829
Arignac	09015	Commune simple	240900431
Sainte-Foi	09260	Commune simple	200044469
Verteuil-d'Agenais	47317	Commune simple	244701405
Esclottes	47089	Commune simple	244700449
Escalans	40093	Commune simple	200035541
Mérenvielle	31339	Commune simple	243100781
Campistrous	65125	Commune simple	200070787
Besset	09052	Commune simple	200044469
Montoussé	65322	Commune simple	200070787
Castelmaurou	31117	Commune simple	243100815
Sénestis	47298	Commune simple	200030674
Castex	09084	Commune simple	200066223
Montjoie-en-Couserans	09209	Commune simple	200067940
Aulos-Sinsat	09296	Commune simple	200066363
Lévigac	31297	Commune simple	243100781
Labrihe	32173	Commune simple	200034726
Audressein	09026	Commune simple	200067940
Pouy-Loubrin	32327	Commune simple	200072320
Sémézies-Cachan	32428	Commune simple	200042372
Mézin	47167	Commune simple	200068948
Cépet	31136	Commune simple	200034957
Nizas	32295	Commune simple	243200599
Giscaro	32148	Commune simple	200042372
Saint-Beauzeil	82157	Commune simple	200040418
Pinel-Hauterive	47206	Commune simple	244701405

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Goudex	31223	Commune simple	200072643
Le Brouilh-Monbert	32065	Commune simple	200072320
Belloc	09048	Commune simple	200044469
Razac-d'Eymet	24348	Commune simple	200040889
Bize	65093	Commune simple	200070829
Pins-Justaret	31421	Commune simple	200068641
Cuq-Toulza	81076	Commune simple	248100158
Eoux	31168	Commune simple	200072643
Mourens	33299	Commune simple	200069599
Belcaire	11028	Commune simple	200043776
Lustar	65293	Commune simple	200070795
Marseillan	32238	Commune simple	243200425
Saint-Robert	47273	Commune simple	200023307
Vignaux	31577	Commune simple	200071314
Saint-Aignan	82152	Commune simple	200066322
Malvezie	31313	Commune simple	200072635
Aurimont	32018	Commune simple	200042372
Générest	65194	Commune simple	200070829
Aulus-les-Bains	09029	Commune simple	200067940
Pompogne	47208	Commune simple	244701355
Aureville	31025	Commune simple	243100633
Pellegrue	33316	Commune simple	243301371
Ladaux	33215	Commune simple	200069599
Ascou	09023	Commune simple	200066363
Bareilles	65064	Commune simple	246500573
Artigues	09020	Commune simple	200066363
Sauveterre-Saint-Denis	47293	Commune simple	200096956
Maravat	32232	Commune simple	200034726
Larrazet	82093	Commune simple	248200065
Saint-Léon	47251	Commune simple	200068922
Le Port	09231	Commune simple	200067940
Douzains	47084	Commune simple	200036523
Montagudet	82116	Commune simple	200040418
Grateloup-Saint-Gayrand	47112	Commune simple	200030674
Cassaigne	32075	Commune simple	243200417
Saint-Martin-Gimoi	32392	Commune simple	200042372
Miramont-Latour	32255	Commune simple	243200391
Loures-Barousse	65287	Commune simple	200070829
Captieux	33095	Commune simple	200043982
Labastide-Clermont	31250	Commune simple	200068815
Landerrouet-sur-Ségu	33224	Commune simple	200069599
Orus	09222	Commune simple	200066363
Marambat	32231	Commune simple	243200607
Sabaillan	32353	Commune simple	243200599
Saint-Martin-de-Caralp	09269	Commune simple	200067791
Lavardens	32204	Commune simple	200066926
Aurignac	31028	Commune simple	200072643
Simorre	32433	Commune simple	200042372
Beaumont	32037	Commune simple	243200417
Saint-Vivien-de-Monségur	33491	Commune simple	200044394
Scieurac-et-Flourès	32422	Commune simple	243200508
Juzet-de-Luchon	31244	Commune simple	200072635
Adervielle-Pouchergues	65003	Commune simple	246500573
Ayguemorte-les-Graves	33023	Commune simple	243301264
Castéra-Verduzan	32083	Commune simple	200066926
Séailles	32423	Commune simple	243200458
Rampieux	24347	Commune simple	200034833
Soussac	33516	Commune simple	200069599
Lavergne	47144	Commune simple	244700464
Argut-Dessous	31015	Commune simple	200072635
Lias	32210	Commune simple	200023620
Montignac-Toupinerie	47189	Commune simple	244700464

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Labretonie	47122	Commune simple	244701405
Noueilles	31401	Commune simple	243100633
Larcac	09155	Commune simple	200066363
Montlaur	31384	Commune simple	243100633
Larroque-Engalin	32195	Commune simple	243200391
Villautou	11419	Commune simple	200035707
Gargas	31211	Commune simple	200034957
Laroque	33231	Commune simple	200069581
Urau	31562	Commune simple	200073146
Mouchan	32292	Commune simple	243200417
Saint-Pierre-de-Rivière	09273	Commune simple	200067791
Saint-Antoine	32358	Commune simple	248200016
Sainte-Radegonde	24492	Commune simple	200040889
Fauillet	47095	Commune simple	200030674
Préchac	32329	Commune simple	243200391
Dému	32115	Commune simple	243200458
Caubeyres	47058	Commune simple	244701355
Saint-Pé-Saint-Simon	47266	Commune simple	200068948
Fontanes	46109	Commune simple	200023737
Ardiège	31013	Commune simple	200072635
La Louvière-Lauragais	11208	Commune simple	200035855
Seissan	32426	Commune simple	200072320
Saint-Pierre-de-Lages	31512	Commune simple	200071298
Agmé	47002	Commune simple	200030674
Saint-Étienne-de-Fougères	47239	Commune simple	200023307
Puylaurens	81219	Commune simple	248100158
Drémil-Lafage	31163	Commune simple	243100518
Saint-Martin-d'Oydes	09270	Commune simple	200066231
La Bezole	11039	Commune simple	200071926
Saint-Symphorien	33484	Commune simple	200043974
L'Herm	09138	Commune simple	200067791
Le Nizan	33305	Commune simple	200043982
Sainte-Mère	32395	Commune simple	243200391
Flourens	31184	Commune simple	243100518
Le Fréchet	31198	Commune simple	200073146
Cazalis	33115	Commune simple	200043974
Gondrin	32149	Commune simple	243200458
Encausse-les-Thermes	31167	Commune simple	200073146
Puylausic	32336	Commune simple	243200599
Castelmoron-sur-Lot	47054	Commune simple	244701405
Castet-Arrouy	32085	Commune simple	243200391
Vendine	31571	Commune simple	200071298
Lerm-et-Musset	33239	Commune simple	200043982
Le Fousseret	31193	Commune simple	200068815
Eauze	32119	Commune simple	243200458
Puysségur	31444	Commune simple	200071314
Tourtrol	09314	Commune simple	200044469
Villefranche-de-Lauragais	31582	Commune simple	200071298
Bayon-sur-Gironde	33035	Commune simple	200023794
Saint-Gaudéric	11343	Commune simple	200035707
Faurilles	24176	Commune simple	200040889
Valence-sur-Baïse	32459	Commune simple	243200417
Saccourvielle	31465	Commune simple	200072635
Lapeyrère	31272	Commune simple	200066819
Monclar-sur-Losse	32265	Commune simple	243200425
Lalanne	32184	Commune simple	243200391
Labarde	33211	Commune simple	243301447
Le Cuing	31159	Commune simple	200072643
Montpouillan	47191	Commune simple	200030674
Auzas	31034	Commune simple	200073146
Celles	09093	Commune simple	200067791
Duffort	32116	Commune simple	200035756

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Bourideys	33068	Commune simple	200043974
Montauban-de-Luchon	31360	Commune simple	200072635
Lauzerte	82094	Commune simple	200040418
Mauléon-Barousse	65305	Commune simple	200070829
Lescuns	31292	Commune simple	200068815
Le Puy	33345	Commune simple	200069599
Thouars-sur-Garonne	47308	Commune simple	200068948
Pommevic	82141	Commune simple	248200016
Astaffort	47015	Commune simple	200096956
Baurech	33033	Commune simple	243301439
Bassoues	32032	Commune simple	243200425
Grazac	31231	Commune simple	200068807
Le Castéra	31120	Commune simple	200071314
Dalou	09104	Commune simple	200067791
Lacaugne	31258	Commune simple	200066819
Le Tourne	33534	Commune simple	243301439
Savenès	82178	Commune simple	200066652
Monségur	33289	Commune simple	200044394
Léogeats	33237	Commune simple	200043974
Argenton	47013	Commune simple	244701355
Venerque	31572	Commune simple	200068807
Avezac-Prat-Lahitte	65054	Commune simple	200070787
Riocaud	33354	Commune simple	243301371
Saint-Astier	47229	Commune simple	244700449
Sor	09297	Commune simple	200067940
Merles	82109	Commune simple	248200016
Tudelle	32456	Commune simple	243200607
Auragne	31024	Commune simple	200068807
Maurens-Scopont	81162	Commune simple	248100158
Coulx	47071	Commune simple	244701405
Fontrabieuse	66081	Commune simple	246600464
Serres-sur-Arget	09293	Commune simple	200067791
Sainte-Foy-d'Aigrefeuille	31480	Commune simple	200071298
Salles-et-Pratviel	31524	Commune simple	200072635
Aulon	65046	Commune simple	246500573
Saint-Michel-de-Rieufret	33452	Commune simple	200069581
Calonges	47046	Commune simple	200030674
Calzan	09072	Commune simple	200067791
Montaillou	09197	Commune simple	200066363
Mauvezin	31333	Commune simple	200072643
Cassagne	31110	Commune simple	200073146
Illier-et-Laramade	09143	Commune simple	200066363
Engomer	09111	Commune simple	200067940
Coutures	82046	Commune simple	200066322
Cazeneuve-Montaut	31134	Commune simple	200072643
Betpouy	65090	Commune simple	200070795
Salaunes	33494	Commune simple	243301389
Ax-les-Thermes	09032	Commune simple	200066363
Preignac	33337	Commune simple	200069581
Taurignan-Castet	09307	Commune simple	200067940
Cazarilh	65139	Commune simple	200070829
Podensac	33327	Commune simple	200069581
Pompertuzat	31429	Commune simple	243100633
Lusignan-Petit	47154	Commune simple	200068922
Mauzac	31334	Commune simple	200066819
Montégut-Lauragais	31371	Commune simple	243100567
Montberaud	31362	Commune simple	200068815
Aspret-Sarrat	31021	Commune simple	200072643
Montbel	09200	Commune simple	200044469
Villenave-de-Rions	33549	Commune simple	243301215
La Réole	33352	Commune simple	200044394
Cabas-Loumassès	32067	Commune simple	200072320

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Molandier	11236	Commune simple	200035707
Sadournin	65383	Commune simple	200070795
Carla-Bayle	09079	Commune simple	200066223
Montberon	31364	Commune simple	243100815
Mont-d'Astarac	32280	Commune simple	200072320
Bannières	81022	Commune simple	200034023
Escaudes	33155	Commune simple	200043982
Pouy-de-Touges	31436	Commune simple	200068815
Burgalays	31092	Commune simple	200072635
Garin	31213	Commune simple	200072635
Laas	32167	Commune simple	243200425
Saint-Paul-d'Espis	82170	Commune simple	248200016
Castillon-en-Couserans	09085	Commune simple	200067940
Saint-Clar	32370	Commune simple	200034726
Montesquieu-Volvestre	31375	Commune simple	200066819
Loubens	09173	Commune simple	200067791
Aussos	32468	Commune simple	200072320
Saint-Bauzeil	09256	Commune simple	200067791
Nescus	09216	Commune simple	200067940
Saint-Laurent-de-Neste	65389	Commune simple	200070829
Lamagistère	82089	Commune simple	248200016
Bonac-Irazein	09059	Commune simple	200067940
La Bastide-de-Besplas	09038	Commune simple	200066223
Saint-Arroman	65385	Commune simple	200070787
Montégut-Bourjac	31370	Commune simple	200068815
Bazus-Aure	65075	Commune simple	246500573
Tajan	65437	Commune simple	200070787
Lacougotte-Cadoul	81126	Commune simple	200034023
Vazerac	82189	Commune simple	200067122
Mane	31315	Commune simple	200073146
Cabanac-Séguenville	31096	Commune simple	200071314
Villembits	65474	Commune simple	200070795
Vèbre	09326	Commune simple	200066363
Montsérié	65323	Commune simple	200070829
Pessoulens	32313	Commune simple	200034726
Gensac-de-Boulogne	31218	Commune simple	200072643
Hure	33204	Commune simple	200044394
Gans	33180	Commune simple	200043982
Cardeilhac	31108	Commune simple	200072643
Peyrissas	31414	Commune simple	200072643
Lacroisille	81127	Commune simple	248100158
Bédéchan	32040	Commune simple	200042372
Aston	09024	Commune simple	200066363
Beaupuy	31053	Commune simple	243100518
Nistos	65329	Commune simple	200070829
Manas-Bastanous	32226	Commune simple	200035756
Pechbonnieu	31410	Commune simple	243100815
Lussan-Adeilhac	31309	Commune simple	200068815
Allières	09007	Commune simple	200067940
Saint-Agnan	81236	Commune simple	200034023
Caubous	65136	Commune simple	200070795
Taillecavat	33520	Commune simple	200069599
Labastide-Beauvoir	31249	Commune simple	243100633
Monbrun	32262	Commune simple	200034726
Saint-Michel	32397	Commune simple	200035756
Roquepine	32350	Commune simple	243200417
Saint-Sardos	82173	Commune simple	200066652
Auterive	32019	Commune simple	200066926
Saint-Lary	09267	Commune simple	200067940
Saint-Élix-d'Astarac	32374	Commune simple	200042372
Nougaroulet	32298	Commune simple	200066926
Lieurac	09168	Commune simple	240900464

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Montamat	32277	Commune simple	243200599
Bestiac	09053	Commune simple	200066363
Montaigu-de-Quercy	82117	Commune simple	200040418
Portet-de-Luchon	31432	Commune simple	200072635
Montadet	32276	Commune simple	243200599
Tréjous	82183	Commune simple	200040418
Saint-Pierre-de-Bat	33464	Commune simple	200069599
Mazères	09185	Commune simple	200066231
Le Faget	31179	Commune simple	200071298
Trébons-de-Luchon	31559	Commune simple	200072635
Montgaillard-sur-Save	31378	Commune simple	200072643
Lombrès	65277	Commune simple	200070829
Dolmayrac	47081	Commune simple	200023307
Gauriac	33182	Commune simple	200023794
Saint-Morillon	33454	Commune simple	243301264
Saint-Victor-Rouzaud	09276	Commune simple	200066231
Saint-Laurent-du-Plan	33428	Commune simple	200044394
Montaut	31361	Commune simple	200066819
Lagarde-Hachan	32177	Commune simple	200035756
Montesquiou	32285	Commune simple	243200425
Lavalade	24231	Commune simple	200034833
Saint-Bertrand-de-Comminges	31472	Commune simple	200072635
Bommes	33060	Commune simple	200043974
Montgauch	09208	Commune simple	200067940
Arnavé	09016	Commune simple	240900431
Justiniac	09146	Commune simple	200066231
Belbèze-en-Comminges	31059	Commune simple	200073146
Saint-Lary	32384	Commune simple	200066926
Cazaux-Layrisse	31132	Commune simple	200072635
Labruyère-Dorsa	31256	Commune simple	200068807
Billière	31068	Commune simple	200072635
Masseube	32242	Commune simple	200072320
Villefranche-du-Queyran	47320	Commune simple	244701355
Fornex	09123	Commune simple	200066223
Ercé	09113	Commune simple	200067940
Houeillès	47119	Commune simple	244701355
Campuzan	65126	Commune simple	200070795
Bédeille	09046	Commune simple	200067940
Créchets	65154	Commune simple	200070829
Justian	32166	Commune simple	243200607
Yvrac	33554	Commune simple	243301249
Saint-Léon	31495	Commune simple	200071298
Hounoux	11173	Commune simple	200035707
Escatalens	82052	Commune simple	248200099
Mouchès	32293	Commune simple	243200425
Eymet	24167	Commune simple	200040889
Escoussans	33156	Commune simple	200069581
Saint-Cézert	31473	Commune simple	200071314
Comus	11096	Commune simple	200043776
Varennes	31568	Commune simple	243100633
Goyrans	31227	Commune simple	243100633
Saint-Barthélemy-d'Agenais	47232	Commune simple	200030674
Gaudonville	32139	Commune simple	200034726
Barsac	33030	Commune simple	200069581
Saint-Benoît	11333	Commune simple	200043776
Estillac	47091	Commune simple	200096956
Saint-Sauveur	31516	Commune simple	200034957
Saint-Élix-Séglan	31477	Commune simple	200072643
Clermont-le-Fort	31148	Commune simple	243100633
Noaillac	33306	Commune simple	200044394
Lamothe-Cumont	82091	Commune simple	248200065
Ferrensac	47096	Commune simple	200036523

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Sainte-Colombe-sur-l'Hers	11336	Commune simple	200043776
Poupas	82143	Commune simple	248200065
Monbalen	47171	Commune simple	200023307
Lacave	09148	Commune simple	200067940
Buzet-sur-Baïse	47043	Commune simple	200068948
Cuq	47076	Commune simple	200096956
Ponlat-Taillebourg	31430	Commune simple	200072643
Payssous	31408	Commune simple	200072635
Mourvilles-Hautes	31393	Commune simple	243100567
Montbrun-Bocage	31365	Commune simple	200066819
Saint-Martin-de-Beauville	47255	Commune simple	200096956
Pellefigue	32309	Commune simple	243200599
Cardan	33098	Commune simple	200069581
Bourg-Saint-Bernard	31082	Commune simple	200071298
Garrigues	81102	Commune simple	200034023
La Cassaigne	11072	Commune simple	200035707
Nénigan	31397	Commune simple	200072643
Lamothe-Goas	32188	Commune simple	243200391
Montpitoul	31388	Commune simple	243100732
Gaugeac	24195	Commune simple	200034833
Pelleport	31413	Commune simple	200071314
Bieujac	33050	Commune simple	200043974
Labastide	65239	Commune simple	200070787
Réaup-Lisse	47221	Commune simple	200068948
Binos	31590	Commune simple	200072635
Massabrac	31326	Commune simple	200066819
Caujac	31128	Commune simple	200068807
Franquevielle	31197	Commune simple	200072643
Menville	31338	Commune simple	200071314
Val de Lambron	11080	Commune simple	200043776
Saint-Sulpice-de-Pommiers	33482	Commune simple	200069599
Carignan-de-Bordeaux	33099	Commune simple	243301355
Soueix	31550	Commune simple	200073146
Caussens	32095	Commune simple	243200417
Villefort	11424	Commune simple	200043776
Rieux-Volvestre	31455	Commune simple	200066819
Unac	09318	Commune simple	200066363
Saint-Cricq	32372	Commune simple	200034726
Sainte-Croix-du-Mont	33392	Commune simple	200069581
Saint-Brès	32366	Commune simple	200034726
Lévigac-de-Guyenne	47147	Commune simple	244700449
Mauvezin	32249	Commune simple	200034726
Saint-Aubin-de-Cadelech	24373	Commune simple	200040889
Saint-Laurent	31494	Commune simple	200072643
Marions	33271	Commune simple	200043982
Drudas	31164	Commune simple	200071314
Aillas	33002	Commune simple	200044394
Montbrun-Lauragais	31366	Commune simple	243100633
Maurens	31329	Commune simple	243100567
Pouy-Roquelaure	32328	Commune simple	243200391
Saint-Loubert	33432	Commune simple	200043974
Monsac	24281	Commune simple	200034833
Paulhac	31407	Commune simple	243100732
Villeneuve-de-Rivière	31585	Commune simple	200072643
Biert	09057	Commune simple	200067940
Esparron	31172	Commune simple	200072643
Benagues	09050	Commune simple	200066231
Campan	65123	Commune simple	246500482
Lagupie	47131	Commune simple	200030674
Castillonès	47057	Commune simple	200036523
Massat	09182	Commune simple	200067940
Berdoues	32045	Commune simple	200035756

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Montesquieu	47186	Commune simple	200068948
Saint-Martin	32389	Commune simple	200035756
Montgeard	31380	Commune simple	200071298
Thouars-sur-Arize	09310	Commune simple	200066223
Pailhès	09224	Commune simple	200066223
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	47238	Commune simple	200096956
Perville	82138	Commune simple	248200016
Coutens	09102	Commune simple	200044469
Fos	31190	Commune simple	200072635
Cadeilhan	32068	Commune simple	243200391
Lieux	31300	Commune simple	200072643
Viviès	09341	Commune simple	200044469
Saint-Paul-sur-Save	31507	Commune simple	200071314
Pondaurat	33331	Commune simple	200044394
Ramouzens	32338	Commune simple	243200458
Le Pian-sur-Garonne	33323	Commune simple	200043974
Saint-Jean-de-Verges	09264	Commune simple	200067791
Saint-Martial	33440	Commune simple	200043974
Mesterrieux	33283	Commune simple	200069599
Doudrac	47083	Commune simple	200036523
Cuélas	32114	Commune simple	200072320
Lanta	31271	Commune simple	200071298
Haulies	32153	Commune simple	200072320
Arvigna	09022	Commune simple	200066231
Vernaux	09330	Commune simple	200066363
Marignac-Laspeyres	31318	Commune simple	200068815
Mirande	32256	Sous-préfecture	243200425
Saléchan	65398	Commune simple	200070829
Préchac	33336	Commune simple	200043974
Saint-Martory	31503	Commune simple	200073146
Samouillan	31529	Commune simple	200072643
Cazaunous	31131	Commune simple	200073146
Lauraët	32203	Commune simple	243200417
Bourigeole	11046	Commune simple	200071926
Saint-Pé-Delbosc	31510	Commune simple	200072643
Bourret	82023	Commune simple	200066652
Mondilhan	31350	Commune simple	200072643
Bordères-Louron	65099	Commune simple	246500573
Mas-d'Auvignon	32241	Commune simple	243200391
Vielle-Louron	65466	Commune simple	246500573
Loubens-Lauragais	31304	Commune simple	200071298
Mauran	31327	Commune simple	200068815
Frontenac	33175	Commune simple	200069599
Mauvaisin	31332	Commune simple	200071298
Ponsan-Soubiran	32324	Commune simple	200072320
Belleserre	31062	Commune simple	200071314
Saint-Orens-de-Gameville	31506	Commune simple	243100518
Mourvilles-Basses	31392	Commune simple	200071298
Brannens	33072	Commune simple	200044394
Lartigue	32198	Commune simple	200042372
Boussens	31084	Commune simple	200068815
Saint-Rome	31514	Commune simple	200071298
Saint-Martin-de-Goyne	32391	Commune simple	243200391
Escassefort	47088	Commune simple	200030674
Monléon-Magnoac	65315	Commune simple	200070795
La Bastide-de-Sérou	09042	Commune simple	200067940
Ségreville	31540	Commune simple	200071298
Roquefort	32347	Commune simple	200066926
Sacoué	65382	Commune simple	200070829
Peyrecave	32314	Commune simple	243200391
Origne	33310	Commune simple	200043974
Baren	31046	Commune simple	200072635

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Gazaupouy	32143	Commune simple	243200417
Asques	82004	Commune simple	248200065
Guchan	65211	Commune simple	246500573
Traversères	32454	Commune simple	200072320
Sauvagnas	47288	Commune simple	200096956
Aventignan	65051	Commune simple	200070829
Rieumajou	31453	Commune simple	200071298
Beaufort	31051	Commune simple	200068815
Castin	32091	Commune simple	200066926
Salles-sur-Garonne	31525	Commune simple	200066819
Puéchoursi	81214	Commune simple	243100567
Aurin	31029	Commune simple	200071298
Fauguerolles	47094	Commune simple	200030674
Aulon	31023	Commune simple	200072643
Saint-Antoine-du-Queyret	33372	Commune simple	200069599
Casseneuil	47049	Commune simple	200023307
Montagagne	09196	Commune simple	200067940
Laréole	31275	Commune simple	200071314
Villate	31580	Commune simple	200068641
Peyssies	31416	Commune simple	200066819
Vernet	31574	Commune simple	200068807
Freychenet	09126	Commune simple	240900464
Beyrède-Jumet-Camous	65092	Commune simple	246500573
Plavilla	11291	Commune simple	200035707
Brouqueyran	33074	Commune simple	200044394
Fajolles	82058	Commune simple	200066322
Plagnole	31423	Commune simple	200068815
Gagnac-sur-Garonne	31205	Commune simple	243100518
Bois-de-la-Pierre	31071	Commune simple	200066819
Saint-Ignan	31487	Commune simple	200072643
Sérignac-Péboudou	47299	Commune simple	200036523
Guran	31235	Commune simple	200072635
Sainte-Aurence-Cazaux	32363	Commune simple	200035756
Roquefort-sur-Garonne	31457	Commune simple	200073146
Avezan	32023	Commune simple	200034726
Lavardac	47143	Commune simple	200068948
Marsalès	24257	Commune simple	200034833
Savignac-de-Duras	47294	Commune simple	244700449
Caraman	31106	Commune simple	200071298
Caumont	82035	Commune simple	200066322
Charlas	31138	Commune simple	200072643
Latrape	31280	Commune simple	200066819
Francarville	31194	Commune simple	200071298
Gajac	33178	Commune simple	200043982
Lamaguère	32186	Commune simple	200072320
Cambernard	31101	Commune simple	200068815
Clarac	31147	Commune simple	200072643
Montoussin	31387	Commune simple	200068815
Andiran	47009	Commune simple	200068948
Escueillens-et-Saint-Just-de-Bélengard	11128	Commune simple	200071926
Castéras	09083	Commune simple	200066223
Agassac	31001	Commune simple	200072643
Larressingle	32194	Commune simple	243200417
Leyritz-Moncassin	47148	Commune simple	244701355
Bazens	47022	Commune simple	200068922
Noé	31399	Commune simple	200066819
Saint-Créac	32371	Commune simple	200034726
La Salvetat-Lauragais	31527	Commune simple	200071298
Magnas	32223	Commune simple	200034726
Tabanac	33518	Commune simple	243301439
Barcugnan	32028	Commune simple	200035756
Semens	33510	Commune simple	200043974

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Villelongue-d'Aude	11427	Commune simple	200071926
Blaziert	32057	Commune simple	243200417
Camarade	09073	Commune simple	200066223
Erp	09114	Commune simple	200067940
Arnaud-Guilhem	31018	Commune simple	200073146
Bax	31047	Commune simple	200066819
Saint-Plancard	31513	Commune simple	200072643
Festes-et-Saint-André	11142	Commune simple	200071926
Sarrancolin	65408	Commune simple	246500573
Appy	09012	Commune simple	200066363
Alliat	09006	Commune simple	240900431
Esperce	31173	Commune simple	200068807
Clermont-Soubiran	47067	Commune simple	248200016
Marliac	31319	Commune simple	200068807
Lasserre	09158	Commune simple	200067940
Arbon	31012	Commune simple	200073146
Labège	31254	Commune simple	243100633
Beaugas	47023	Commune simple	200036523
Cazariilh-Laspènes	31129	Commune simple	200072635
Bonrepos	65097	Commune simple	200070787
Giscos	33188	Commune simple	200043982
Montaigut-sur-Save	31356	Commune simple	200071314
Pujols-sur-Ciron	33343	Commune simple	200069581
Gimat	82068	Commune simple	248200065
Puybarban	33346	Commune simple	200044394
Ventenac	09327	Commune simple	200067791
Catonvielle	32092	Commune simple	200034726
Bouloc	31079	Commune simple	200034957
Saint-Orens	32399	Commune simple	200034726
Roquesérière	31459	Commune simple	243100732
Sauzet	46301	Commune simple	244600433
Brassac	82024	Commune simple	200040418
Arné	65028	Commune simple	200070787
Montauriol	47183	Commune simple	200036523
Cérizols	09094	Commune simple	200067940
Artix	09021	Commune simple	200067791
Montclar-de-Comminges	31367	Commune simple	200068815
Aguts	81001	Commune simple	248100158
Bélesta	09047	Commune simple	240900464
Gajan	09128	Commune simple	200067940
Moulis	09214	Commune simple	200067940
Ambrus	47008	Commune simple	200068922
Frouzins	31203	Commune simple	200068641
Bérat	31065	Commune simple	200068815
Saint-Perdoux	24483	Commune simple	200040889
Montgiscard	31381	Commune simple	243100633
Singleyrac	24536	Commune simple	200040889
Castagnède	31112	Commune simple	200073146
Sajas	31520	Commune simple	200068815
Lacourt	09149	Commune simple	200067940
Sistels	82181	Commune simple	248200016
Boisse	24045	Commune simple	200040889
Déviillac	47080	Commune simple	200036523
Montrabé	31389	Commune simple	243100518
Sauternes	33504	Commune simple	200043974
Verniolle	09332	Commune simple	200067791
Méras	09186	Commune simple	200066223
Bournel	47037	Commune simple	200036523
Miélan	32252	Commune simple	243200425
Saint-Sauveur-de-Meilhan	47277	Commune simple	200030674
Labroquère	31255	Commune simple	200072635
Montégut	32282	Commune simple	200066926

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
 Reçu en préfecture le 18/09/2025
 Publié le
 ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Chalabre	11091	Commune simple	200043776
Belflou	11030	Commune simple	200035855
Peyrusse-Grande	32315	Commune simple	243200607
Villereal	47324	Commune simple	200036523
La Sauve	33505	Commune simple	243301215
Bertren	65087	Commune simple	200070829
Cuguron	31158	Commune simple	200072643
Réans	32340	Commune simple	243200458
Alan	31005	Commune simple	200072643
Sérempuy	32431	Commune simple	200034726
Pindères	47205	Commune simple	244701355
Pradières	09234	Commune simple	200067791
Saint-Laurent	47249	Commune simple	200068922
Loupiac-de-la-Réole	33254	Commune simple	200044394
Montaut-les-Créneaux	32279	Commune simple	200066926
Lilhac	31301	Commune simple	200072643
Gourdan-Polignan	31224	Commune simple	200072635
Garidech	31212	Commune simple	243100732
Monclar	47173	Commune simple	244701405
Montsaunès	31391	Commune simple	200073146
Tournous-Darré	65448	Commune simple	200070795
Tirent-Pontéjac	32447	Commune simple	200042372
Soumensac	47303	Commune simple	244700449
Clermont-Savès	32105	Commune simple	200023620
Clermont	09097	Commune simple	200067940
Cescau	09095	Commune simple	200067940
Sérignac-sur-Garonne	47300	Commune simple	200096956
Castelnau d'Auzan Labarrère	32079	Commune simple	243200458
Cazes-Mondenard	82042	Commune simple	200040418
Pouy	65368	Commune simple	200070795
Aigues-Vives	09002	Commune simple	200044469
Lautignac	31283	Commune simple	200068815
Baulou	09044	Commune simple	200067791
Cier-de-Luchon	31142	Commune simple	200072635
Mascaras	32240	Commune simple	243200425
Sorgeat	09298	Commune simple	200066363
Cabanac-et-Villagrains	33077	Commune simple	243301264
Bouzin	31086	Commune simple	200072643
Lucmau	33255	Commune simple	200043974
Mercus-Garrabet	09188	Commune simple	240900431
Hèches	65218	Commune simple	200070787
Montmaur	11252	Commune simple	200035855
Gontaud-de-Nogaret	47110	Commune simple	200030674
Labatut	09147	Commune simple	200066231
Mansempuy	32229	Commune simple	200034726
Salles-de-Belvès	24517	Commune simple	200041051
Frontignan-de-Comminges	31200	Commune simple	200072635
Pech	09226	Commune simple	200066363
La Fajolle	11135	Commune simple	200043776
Saint-Géraud	47245	Commune simple	244700449
Saint-Avit	47231	Commune simple	200030674
Buzan	09069	Commune simple	200067940
Cérons	33120	Commune simple	200069581
Siguer	09295	Commune simple	200066363
Cazaux	09090	Commune simple	200067791
Aiguillon	47004	Commune simple	200068922
Péchaudier	81205	Commune simple	248100158
Régades	31449	Commune simple	200072643
Bruch	47041	Commune simple	200068948
Sérignac	82180	Commune simple	248200065
Hachan	65214	Commune simple	200070795
Virazeil	47326	Commune simple	200030674

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Montastruc	65318	Commune simple	200070787
Faudoas	82059	Commune simple	248200065
Lescure	09164	Commune simple	200067940
Gembrie	65193	Commune simple	200070829
Savignac-les-Ormeaux	09283	Commune simple	200066363
Les Bordes-sur-Arize	09061	Commune simple	200066223
Saint-Sixte	47279	Commune simple	200096956
Signac	31548	Commune simple	200072635
Tignac	09311	Commune simple	200066363
Ganac	09130	Commune simple	200067791
Blaymont	47030	Commune simple	200096956
Estarvielle	65171	Commune simple	246500573
Omet	33308	Commune simple	200069581
Sentous	65419	Commune simple	200070787
Moncaup	31348	Commune simple	200073146
Saleich	31521	Commune simple	200073146
Saint-Colomb-de-Lauzun	47235	Commune simple	244700464
Cancon	47048	Commune simple	200036523
Mansonville	82102	Commune simple	248200016
Bonrepos-Riquet	31074	Commune simple	243100732
La Bastide-du-Salat	09041	Commune simple	200067940
Martres-Tolosane	31324	Commune simple	200068815
Le Carlalet	09081	Commune simple	200066231
Les Lèves-et-Thoumeyragues	33242	Commune simple	243301371
Saint-Pastour	47265	Commune simple	244701405
Lescousse	09163	Commune simple	200066231
Pardaillan	47199	Commune simple	244700449
Labescau	33212	Commune simple	200043982
Mongausy	32270	Commune simple	200042372
Saint-Michel	09271	Commune simple	200066231
Sentein	09290	Commune simple	200067940
Saint-Martin-de-Sescas	33444	Commune simple	200044394
Puymiclan	47216	Commune simple	200030674
Mondonville	31351	Commune simple	243100518
Saint-Mézard	32396	Commune simple	243200391
Saint-Quentin-la-Tour	09274	Commune simple	200044469
Chein-Dessus	31140	Commune simple	200073146
Bonnetan	33061	Commune simple	243301355
Saiguède	31466	Commune simple	200068641
Salsein	09279	Commune simple	200067940
Fougaron	31191	Commune simple	200073146
Golfech	82072	Commune simple	248200016
Finhan	82062	Commune simple	200066652
Cantaous	65482	Commune simple	200070829
Riguepeu	32343	Commune simple	243200607
Illartein	09141	Commune simple	200067940
Seyre	31546	Commune simple	200071298
Bourg-de-Visa	82022	Commune simple	200040418
Cours-les-Bains	33137	Commune simple	200043982
Palaminy	31406	Commune simple	200068815
Issigeac	24212	Commune simple	200040889
Bethmale	09055	Commune simple	200067940
Galié	31207	Commune simple	200072635
Gouaux	65205	Commune simple	246500573
Clermont-Dessous	47066	Commune simple	200068922
Verdelais	33543	Commune simple	200043974
Aubiac	47016	Commune simple	200096956
Villandraut	33547	Commune simple	200043974
Montaut	24287	Commune simple	200040889
Saint-Pardon-de-Conques	33457	Commune simple	200043974
Boutx	31085	Commune simple	200072635
Saint-Caprais	32467	Commune simple	200042372

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Anthé	47011	Commune simple	200068930
Cadeilhan-Trachère	65117	Commune simple	246500573
Lafitte	82086	Commune simple	200066322
Le Pin-Murelet	31419	Commune simple	200068815
Montclar-Lauragais	31368	Commune simple	200071298
Cazac	31593	Commune simple	200072643
Le Cabanial	31097	Commune simple	200071298
Saint-Jean-du-Bouzet	82163	Commune simple	248200065
Saint-Julien-de-Briola	11348	Commune simple	200035707
Couret	31155	Commune simple	200073146
Cahuzac	47044	Commune simple	200036523
Montgey	81179	Commune simple	243100567
Saint-Michel	31505	Commune simple	200068815
Artigue	31019	Commune simple	200072635
Latoue	31278	Commune simple	200072643
Coueilles	31152	Commune simple	200072643
Bourgougnague	47035	Commune simple	244700464
Vals	09323	Commune simple	200044469
Cambiac	31102	Commune simple	200071298
Lahitte	32183	Commune simple	200066926
Saumont	47287	Commune simple	200068948
La Sauvetat-du-Dropt	47290	Commune simple	244700464
Dondas	47082	Commune simple	200096956
Camon	09074	Commune simple	200044469
Verdun	09328	Commune simple	200066363
Baudignan	40030	Commune simple	200035541
Bretx	31089	Commune simple	200071314
Monsaguel	24282	Commune simple	200040889
Montussan	33293	Commune simple	243301249
Couladère	31153	Commune simple	200068815
Floudès	33169	Commune simple	200044394
Esplas	09117	Commune simple	200066231
Saint-Pierre-de-Buzet	47267	Commune simple	200068922
Malause	82101	Commune simple	248200016
Bars	32030	Commune simple	243200425
Rieux-de-Pelleport	09245	Commune simple	200067791
Le Grès	31234	Commune simple	200071314
Faget-Abbatial	32130	Commune simple	200072320
Cintegabelle	31145	Commune simple	200068807
Preignan	32331	Commune simple	200066926
Rouède	31461	Commune simple	200073146
Balesta	31043	Commune simple	200072643
Laperche	47136	Commune simple	244700464
La Réunion	47222	Commune simple	244701355
Siradan	65427	Commune simple	200070829
Saint-Brice	33379	Commune simple	200069599
Cassignas	47050	Commune simple	200023307
Saint-Sulpice-sur-Lèze	31517	Commune simple	200066819
Mézerville	11231	Commune simple	200035855
La Sauvetat	32417	Commune simple	243200391
Saint-Marcel-Paulel	31501	Commune simple	243100732
Sengouagnet	31544	Commune simple	200073146
Bernos-Beaulac	33046	Commune simple	200043982
Sarraguzan	32415	Commune simple	200035756
Ornolac-Ussat-les-Bains	09221	Commune simple	240900431
Sos	47302	Commune simple	200068948
Balacet	09034	Commune simple	200067940
Caumont	33112	Commune simple	200069599
Sénarens	31543	Commune simple	200068815
Lavit	82097	Commune simple	248200065
Lachapelle	47126	Commune simple	244700464
Salerm	31522	Commune simple	200072643

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Lannepax	32190	Commune simple	243200458
Manses	09180	Commune simple	200044469
La Brède	33213	Commune simple	243301264
Loubaut	09172	Commune simple	200066223
Verfeil	31573	Commune simple	243100732
Vigoulet-Auzil	31578	Commune simple	243100633
Guchen	65212	Commune simple	246500573
Lalouret-Laffiteau	31268	Commune simple	200072643
Seilhan	31542	Commune simple	200072635
Monestrol	31354	Commune simple	200071298
Ruffiac	47227	Commune simple	244701355
Saint-Maixant	33438	Commune simple	200043974
Saint-Pierre-d'Aurillac	33463	Commune simple	200044394
Montgras	31382	Commune simple	200068815
Saint-Félix-de-Rieutord	09258	Commune simple	200067791
Mouzens	81189	Commune simple	248100158
Fréchet-Aure	65180	Commune simple	246500573
Donneville	31162	Commune simple	243100633
Maignaut-Tauzia	32224	Commune simple	243200417
Saint-Lizier	09268	Commune simple	200067940
Lalandusse	47132	Commune simple	200036523
Lalanne-Trie	65250	Commune simple	200070795
Longueville	47150	Commune simple	200030674
Espalais	82054	Commune simple	248200016
Montégut-Plantaurel	09202	Commune simple	200067791
Montesquieu-Avantès	09204	Commune simple	200067940
Nizan-Gesse	31398	Commune simple	200072643
Cauzac	47062	Commune simple	200096956
Aubiet	32012	Commune simple	200042372
Lestiac-sur-Garonne	33241	Commune simple	200069581
Fabas	31178	Commune simple	200072643
Juilles	32165	Commune simple	200042372
Lavelanet-de-Comminges	31286	Commune simple	200066819
Betchat	09054	Commune simple	200067940
Miramont-de-Guyenne	47168	Commune simple	244700464
Couthures-sur-Garonne	47074	Commune simple	200030674
Ludiès	09175	Commune simple	200066231
Beaumont-sur-Lèze	31052	Commune simple	200068807
Bazus	31049	Commune simple	243100732
Péguilhan	31412	Commune simple	200072643
Orbessan	32300	Commune simple	200072320
Saint-Couat-du-Razès	11338	Commune simple	200071926
Lesparrou	09165	Commune simple	240900464
Callen	40060	Commune simple	200069656
Capoulet-et-Junac	09077	Commune simple	240900431
Lacroix-Falgarde	31259	Commune simple	243100633
Brézilhac	11051	Commune simple	200035707
Caussou	09087	Commune simple	200066363
Garac	31209	Commune simple	200071314
Saint-Béat-Lez	31471	Commune simple	200072635
Uglas	65456	Commune simple	200070787
Saint-Paul-Flaunac	46103	Commune simple	200039519
Mauvezin-sur-Gupie	47163	Commune simple	200030674
Crastes	32112	Commune simple	200066926
Francon	31196	Commune simple	200068815
Mijanès	09193	Commune simple	200066363
Cézan	32102	Commune simple	243200391
Sarcos	32413	Commune simple	200072320
Savères	31538	Commune simple	200068815
Bajamont	47019	Commune simple	200096956
Montespan	31372	Commune simple	200073146
Gimont	32147	Commune simple	200042372

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
 Reçu en préfecture le 18/09/2025
 Publié le
 ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Mérigon	09190	Commune simple	200067940
Boussès	47039	Commune simple	244701355
Montech	82125	Commune simple	200066652
Troubat	65453	Commune simple	200070829
Mervilla	31340	Commune simple	243100633
Boussenac	09065	Commune simple	200067940
Eycheil	09119	Commune simple	200067940
Saint-Germier	32379	Commune simple	200034726
Gaujan	32141	Commune simple	200042372
La Courtète	11108	Commune simple	200071926
Peyrefitte-du-Razès	11282	Commune simple	200043776
Camurac	11066	Commune simple	200043776
Homps	32154	Commune simple	200034726
Ignaux	09140	Commune simple	200066363
Castelviel	33105	Commune simple	200069599
Loupes	33252	Commune simple	243301215
Contrazy	09098	Commune simple	200067940
Urdens	32457	Commune simple	243200391
Hautaget	65217	Commune simple	200070829
Belpech	11033	Commune simple	200035707
Orieux	65337	Commune simple	200070803
Ségoufielle	32425	Commune simple	200023620
Saint-Michel-de-Lanès	11359	Commune simple	200035855
Villeneuve-Lécussan	31586	Commune simple	200072643
Lécussan	31289	Commune simple	200072643
Labarthe-Inard	31246	Commune simple	200072643
Bégole	65079	Commune simple	200070803
Lacour	82084	Commune simple	200040418
Belbèze-de-Lauragais	31058	Commune simple	243100633
Mauvezin-de-Prat	09183	Commune simple	200067940
Lamontjoie	47133	Commune simple	200068948
Frégouville	32134	Commune simple	200023620
Ségalas	47296	Commune simple	244700464
Troye-d'Ariège	09316	Commune simple	200044469
Fonters-du-Razès	11149	Commune simple	200035707
Ayguetinte	32024	Commune simple	200066926
Vidou	65461	Commune simple	200070795
Saint-Orens-Pouy-Petit	32400	Commune simple	243200417
Unzent	09319	Commune simple	200066231
Mireval-Lauragais	11234	Commune simple	200035855
Montréjeau	31390	Commune simple	200072643
Montauriol	11239	Commune simple	200035855
Galez	65184	Commune simple	200070787
Bascous	32031	Commune simple	243200458
Tachaires	32438	Commune simple	200072320
Idrac-Respaillès	32156	Commune simple	200035756
Brax	47040	Commune simple	200096956
Labastide-Saint-Sernin	31252	Commune simple	243100815
Goudourville	82073	Commune simple	248200016
Castelnau-d'Anglès	32077	Commune simple	243200425
Gensac-sur-Garonne	31219	Commune simple	200066819
Sost	65431	Commune simple	200070829
Saint-Paul-de-Baïse	32402	Commune simple	243200607
Thermes-Magnoac	65442	Commune simple	200070795
Montbarla	82122	Commune simple	200040418
Albiès	09004	Commune simple	200066363
Vaux	31570	Commune simple	243100567
Saint-Mamet	31500	Commune simple	200072635
Saint-André-du-Bois	33367	Commune simple	200043974
Orsans	11268	Commune simple	200035707
Caubiac	31126	Commune simple	200071314
Ciadoux	31141	Commune simple	200072643

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE



NOM	INSEE_COM	STATUT	
Ribouisse	11312	Commune simple	200035707
Castagnac	31111	Commune simple	200066819
Saint-Élix-le-Château	31476	Commune simple	200068815
Larcan	31274	Commune simple	200072643
Goutevernisse	31225	Commune simple	200066819
Ardengost	65023	Commune simple	246500573
Prat-Bonrepaux	09235	Commune simple	200067940
Saint-Cirice	82158	Commune simple	248200016
Lamothe-Landerron	33221	Commune simple	200044394
Marsoulas	31321	Commune simple	200073146
Gavarret-sur-Aulouste	32142	Commune simple	243200391
Mazères-Naresse	47164	Commune simple	200036523
Saucats	33501	Commune simple	243301264
Tarascon-sur-Ariège	09306	Commune simple	240900431
Saint-Arroman	32361	Commune simple	200072320
Villebramar	47319	Commune simple	244701405
Montaut	09199	Commune simple	200066231
Lasserre-Pradère	31277	Commune simple	243100781
Lalanne	65249	Commune simple	200070795
Saint-Médard	31504	Commune simple	200073146
Saint-Porquier	82171	Commune simple	200066322
Caychax	09088	Commune simple	200066363
Boudou	82019	Commune simple	200066322
Saint-Martin-de-Lerm	33443	Commune simple	200069599
Saint-Martin-Curton	47254	Commune simple	244701355
Monlaur-Bernet	32272	Commune simple	200072320
Lafage	11184	Commune simple	200035707
Bernadets-Debat	65085	Commune simple	200070795
Capens	31104	Commune simple	200066819
Aussonne	31032	Commune simple	243100518
Neuffons	33304	Commune simple	200069599
Beaucaire	32035	Commune simple	243200417
Martisserre	31322	Commune simple	200072643
Serres-et-Montguyard	24532	Commune simple	200040889
Houeydets	65224	Commune simple	200070787
Gouaux-de-Luchon	31222	Commune simple	200072635
Roquebrune	33359	Commune simple	200044394
Marsac	82104	Commune simple	248200065
Gudas	09137	Commune simple	200067791
Proupiary	31440	Commune simple	200073146
Betcave-Aguin	32048	Commune simple	200042372
Saint-Maurice-de-Lestapel	47259	Commune simple	200036523
Gauré	31215	Commune simple	243100732
Bruguières	31091	Commune simple	243100518
Nalzen	09215	Commune simple	240900464
Mongauzy	33287	Commune simple	200044394
La Tour-du-Crieu	09312	Commune simple	200066231
Le Mas-d'Agenais	47159	Commune simple	200030674
Azet	65058	Commune simple	246500573
Saint-Sauvy	32406	Commune simple	200042372
Izaut-de-l'Hôtel	31241	Commune simple	200073146
Saint-Sève	33479	Commune simple	200044394
Sainte-Gemme	33404	Commune simple	200069599
Soula	09300	Commune simple	200067791
Mont-de-Marrast	32281	Commune simple	200035756
Romestaing	47224	Commune simple	244701355
Castillon-Massas	32089	Commune simple	200066926
Savignac	33508	Commune simple	200044394
Gensac	82067	Commune simple	248200065
Falga	31180	Commune simple	243100567
Saint-Nicolas-de-la-Balermie	47262	Commune simple	200096956
Fargues	33164	Commune simple	200043974

Périmètre EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
Liste des communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

NOM	INSEE_COM	STATUT	
Le Barp	33029	Commune simple	243301405
Labourgade	82081	Commune simple	200066322
Cazères	31135	Commune simple	200068815
Berthez	33048	Commune simple	200044394
Belvis	11036	Commune simple	200043776
La Croix-Blanche	47075	Commune simple	200023307
Sana	31530	Commune simple	200068815
Baraigne	11026	Commune simple	200035855
Landorthe	31270	Commune simple	200072643
Sabonnères	31464	Commune simple	200068641
Bezolles	32052	Commune simple	243200607
Marquefave	31320	Commune simple	200066819
Perles-et-Castelet	09228	Commune simple	200066363
Caudecoste	47060	Commune simple	200096956
Monthaut	11247	Commune simple	200071926
Noulens	32299	Commune simple	243200458
Gragnague	31228	Commune simple	243100732
Sepx	31545	Commune simple	200073146
Villeneuve-de-Duras	47321	Commune simple	244700449
Algans	81006	Commune simple	248100158
Thénac	24549	Commune simple	200070647
Saint-Genès-de-Lombaud	33408	Commune simple	243301215
Sabarros	65381	Commune simple	200070787
Saint-Léonard	32385	Commune simple	200034726
Pointis-Inard	31427	Commune simple	200072643
Alos	09008	Commune simple	200067940
Gaujac	47108	Commune simple	200030674
Miramont-de-Quercy	82111	Commune simple	200040418
Caumont-sur-Garonne	47061	Commune simple	200030674
Arguenos	31014	Commune simple	200073146
L'Hospitalet-près-l'Andorre	09139	Commune simple	200066363
Senconac	09287	Commune simple	200066363
Montastruc-la-Conseillère	31358	Commune simple	243100732
Razimet	47220	Commune simple	200068922
Ustou	09322	Commune simple	200067940
Pécharic-et-le-Py	11277	Commune simple	200035707

EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
LISTE DES EPCI

CODE_SIREN	NOM	NATURE
200067791	CA L' Agglo Foix-Varilhes	Communauté d'agglomération
246500482	CC de la Haute-Bigorre	Communauté de communes
200044469	CC du Pays de Mirepoix	Communauté de communes
200096956	CA Agglomération d'Agen	Communauté d'agglomération
243301165	CC Jalle-Eau-Bourde	Communauté de communes
200071298	CC des Terres du Lauragais	Communauté de communes
200072643	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Communauté de communes
200034056	CC du Laurécois et du Pays d'Agout	Communauté de communes
200040418	CC du Pays de Serres en Quercy	Communauté de communes
200067940	CC Couserans-Pyrénées	Communauté de communes
200068930	CC Fumel Vallée du Lot	Communauté de communes
200068922	CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas	Communauté de communes
200069656	CC Cœur Haute Lande	Communauté de communes
246500573	CC Aure Louron	Communauté de communes
200066363	CC de la Haute Ariège	Communauté de communes
200034833	CC des Bastides Dordogne-Périgord	Communauté de communes
200071314	CC des Hauts-Tolosans	Communauté de communes
243100781	CC Le Grand Ouest Toulousain	Communauté de communes
200036523	CC des Bastides en Haut Agenais Périgord	Communauté de communes
200043974	CC du Sud Gironde	Communauté de communes
200066926	CA Grand Auch Cœur de Gascogne	Communauté d'agglomération
200071926	CC du Limouxin	Communauté de communes
243200391	CC de la Lomagne Gersoise	Communauté de communes
243200409	CC du Bas Armagnac	Communauté de communes
200066819	CC du Volvestre	Communauté de communes
200066223	CC Arize Lèze	Communauté de communes
200066231	CC des Portes d'Ariège Pyrénées	Communauté de communes
200023307	CA du Grand Villeneuvois	Communauté d'agglomération
200023620	CC de la Gascogne Toulousaine	Communauté de communes
244600433	CC de la Vallée du Lot et du Vignoble	Communauté de communes
243301264	CC de Montesquieu	Communauté de communes
248200065	CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	Communauté de communes
248200016	CC des Deux Rives	Communauté de communes
200072320	CC Val de Gers	Communauté de communes
240900464	CC du Pays d'Olmes	Communauté de communes
243100732	CC des Coteaux du Girou	Communauté de communes
200035632	CC Armagnac Adour	Communauté de communes
200035707	CC Piège Lauragais Malepère	Communauté de communes
200070803	CC des Coteaux du Val d'Arros	Communauté de communes
200072635	CC Pyrénées Haut Garonnaises	Communauté de communes
200043982	CC du Bazadais	Communauté de communes
200044394	CC du Réolais en Sud Gironde	Communauté de communes
243300316	Bordeaux Métropole	Métropole
200043776	CC Pyrénées Audoises	Communauté de communes
243301504	CA du Bassin d'Arcachon Nord	Communauté d'agglomération
243301371	CC du Pays Foyen	Communauté de communes
200034726	CC Bastides de Lomagne	Communauté de communes
200068815	CC Cœur de Garonne	Communauté de communes
200068807	CC du Bassin Auterivain Haut-Garonnais	Communauté de communes
246600399	CC Pyrénées Cerdagne	Communauté de communes
200034957	CC du Frontonnais	Communauté de communes
200042372	CC des Coteaux Arrats Gimone	Communauté de communes
200039519	CC du Quercy Blanc	Communauté de communes
200035756	CC Astarac Arros en Gascogne	Communauté de communes
200035855	CC Castelnaudary Lauragais Audois	Communauté de communes
248100158	CC du Sor et de l'Agout	Communauté de communes
200030674	CA Val de Garonne Agglomération	Communauté d'agglomération
248200099	CA Grand Montauban	Communauté d'agglomération
200066652	CC Grand Sud Tarn et Garonne	Communauté de communes
200073146	CC Cagire Garonne Salat	Communauté de communes
200070787	CC du Plateau de Lannemezan	Communauté de communes
200070795	CC du Pays de Trie et du Magnoac	Communauté de communes
200067122	CC du Pays de Lafrançaise	Communauté de communes
200034023	CC Tarn-Agout	Communauté de communes
200040889	CC de Portes Sud Périgord	Communauté de communes
200069599	CC rurales de l'Entre-Deux-Mers	Communauté de communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens
LISTE DES EPCI

CODE_SIREN	NOM	NATURE
200023737	CA du Grand Cahors	Communauté d'agglomération
200035541	CC des Landes d'Armagnac	Communauté de communes
200069581	CC Convergence Garonne	Communauté de communes
200070647	CA Bergeracoise	Communauté d'agglomération
200070811	CC Pyrénées Vallées des Gaves	Communauté de communes
243301405	CC du Val de l'Eyre	Communauté de communes
243100633	CA du Sicoval	Communauté d'agglomération
240900431	CC du Pays de Tarascon	Communauté de communes
243100518	Toulouse Métropole	Métropole
200041440	CC de Domme-Villefranche du Périgord	Communauté de communes
243100567	CC Aux Sources du Canal du Midi	Communauté de communes
243200508	CC Bastides et Vallons du Gers	Communauté de communes
243200599	CC du Saves	Communauté de communes
243200458	CC du Grand Armagnac	Communauté de communes
243200607	CC Artagnan de Fezensac	Communauté de communes
243200425	CC Cœur d'Astarac en Gascogne	Communauté de communes
243301215	CC du Créonnais	Communauté de communes
243301389	CC Médullienne	Communauté de communes
243301439	CC des Portes de l'Entre-Deux-Mers	Communauté de communes
244700449	CC du Pays de Duras	Communauté de communes
244700464	CC du Pays de Lauzun	Communauté de communes
244701355	CC des Coteaux et Landes de Gascogne	Communauté de communes
244701405	CC Lot et Tolzac	Communauté de communes
246600464	CC Pyrénées catalanes	Communauté de communes
200041051	CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède	Communauté de communes
200023794	CC de Blaye	Communauté de communes
200068641	CA Le Muretain Agglo	Communauté d'agglomération
200066322	CC Terres des Confluences	Communauté de communes
200068948	CC Albret Communauté	Communauté de communes
200070829	CC Neste Barousse	Communauté de communes
243301355	CC Les Coteaux Bordelais	Communauté de communes
243301249	CC Les Rives de la Laurence	Communauté de communes
243200417	CC de la Tenarèze	Communauté de communes
243301447	CC Médoc Estuaire	Communauté de communes
243100815	CC des Coteaux Bellevue	Communauté de communes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le

ID : 031-253102297-20250915-D25_09_586-DE

